

Vol. 25 n°51 Edmonton, le vendredi 20 décembre 1991 20 pages 60¢

➤ *Changement constitutionnels*

Les provinces doivent respecter les droits acquis

... à lire en page 2

• *Emprunt du gouvernement fédéral*

71 milliards $ à même les comptes de pensions des employés fédéraux

OTTAWA(APF)- Pour financer son immense dette publique évaluée à 399 milliards l'an dernier, le gouvernement a régulièrement emprunté à même les comptes de pensions des employés fédéraux.

Selon le rapport du vérificateur général Denis Desautels, l'emprunt total du gouvernement se chiffrait à 71 milliards. Autrement dit, 18 pour cent des 399 milliards de la dette publique brute était de l'argent provenant des comptes de pensions des employés fédéraux! D'ici 1994-95, la somme due aux comptes de pensions des employés fédéraux devrait représenter 23 pour cent du total de la dette publique.

En fait, le gouvernement n'a pas pigé directement à même les fonds de pension de ses employés. Il a tout simplement reporté le paiement de ses cotisations et des intérêts dus aux employés.

Etant donné l'importance de ces emprunts, le vérificateur général s'attendait à ce que leurs conséquences financières fassent régulièrement l'objet d'une évaluation. Or, jamais le gouvernement n'a évalué les répercussions financières de cette stratégie depuis l'adoption de la loi sur les pensions en 1954. Résultat: personne ne sait au juste quel sera l'impact financier de ces emprunts, à même l'argent destiné au pensions des employés fédéraux.

M. Desautels croit que le gouvernement devrait étudier les coûts et les avantages, de même que les répercussions à long terme de ses politiques de financement sur la dette publique. Le Conseil du Trésor, lui, ne semble pas trop inquiet et il estime que la baisse du nombre de cotisants aux régimes de la fonction publique au cours des dernières années lui permettra de verser ses prestations de pension sans imposer un trop lourd fardeau sur la capacité d'emprunt du gouvernement fédéral.

Le vérificateur général croit que le gouvernement devrait quand même informer adéquatement le Parlement sur toutes ses activités d'emprunt, «y compris celles qui ont trait aux fonds bloqués comme les comptes de pensions».

➤ *Ancien député*

Roméo Lamothe est décédé

... à lire en page 3

➤ *10 décembre*

Journée des droits de la personne

... à lire en page 6

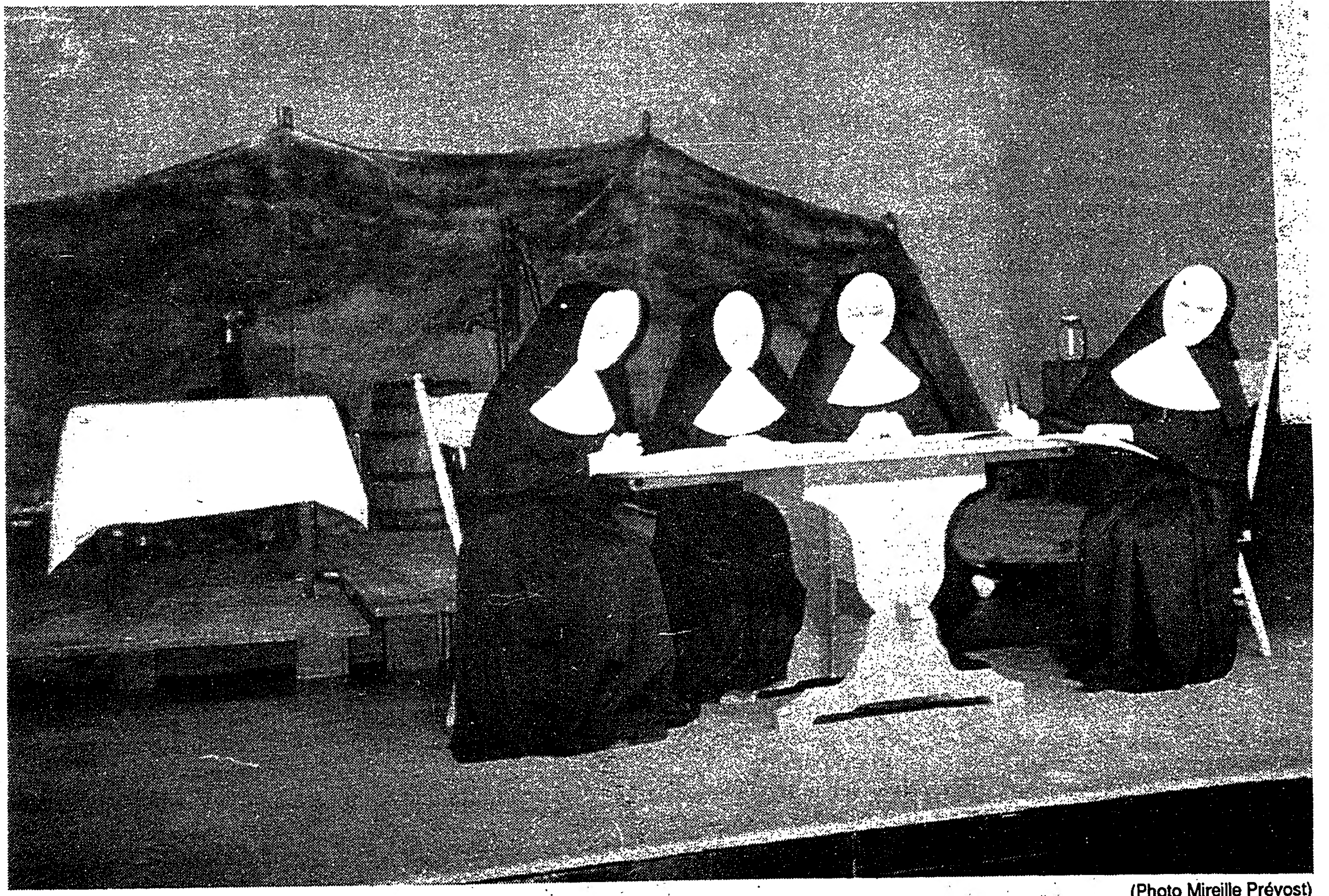
➤ *Conte de Noël*

Qui aidera le Père Noël?

... à lire en page 4

• *Mission Nord-Ouest*

Revivre cent ans d'histoire



(Photo Mireille Prévost)

EDMONTON- Les 6, 7 et 8 décembre, le Théâtre Popicos a présenté la pièce Mission Nord-Ouest. (g. à d.) Anne Mansfield, Thérèse Dallaire, Adèle Fontaine, Guylaine Normandin et Michel Landry (absent sur la photo) ont joué une page historique de la vie des Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest.

... à lire en page 7

• Changements constitutionnels.

Les parents souhaitent que les provinces respectent leurs droits acquis

OTTAWA(APF): Avant de se lancer dans de grandes réformes constitutionnelles, Ottawa devrait tout d'abord s'assurer que les provinces respectent enfin les droits des minorités, qui sont déjà inscrits dans la Charte canadienne des droits et libertés.

La Commission nationale des parents francophones (CNPF), qui représente plus de 30 000 parents francophones au pays, a profité de sa comparution devant le Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada, pour dire qu'elle était sceptique face à la nouvelle réforme constitutionnelle.



Raymond Poirier

Si les parents francophones sont sceptiques, c'est parce que huit des onze provinces et territoires canadiens à majorité anglophone ne respectent toujours pas intégralement l'article 23 de la Charte, qui accorde aux minorités de langue officielle le droit à l'instruction dans leur langue. En mars 1990 le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé confirmait que les parents avaient non seulement le droit à des écoles françaises, mais également le droit de les gérer. «Comment peuvent-ils parler, sans rougir, de constitution et de propositions pour modifier la constitution» se demande le président de la CNPF, Raymond Poirier. En fait, seuls le Nouveau-Brunswick, et plus récemment l'Ile-du-Prince Edouard et le Yukon, respectent en totalité les droits de la minorité francophone en éducation.

La CNPF voit d'un mauvais oeil la proposition visant à restreindre le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans les domaines de juridiction fédérale. Que se passerait-il, demandent les parents, si Ottawa versait moins d'argent pour l'éducation des minorités francophones au pays sous prétexte de respecter une juridiction provinciale? Compte tenu du triste bilan des provinces anglophones dans le domaine de l'éducation en français, voilà une perspective qui est loin de sourire aux parents francophones.

On ne veut pas non plus que le fédéral cède aux provinces son rôle dans le domaine culturel. Jusqu'à preuve du contraire dit le président de la CNPF Raymond Poirier, le rôle du fédéral dans le domaine culturel est «essentiel» pour les francophones.

Enfin, l'éventuel transfert aux provinces de la responsabilité de la formation de la main-d'oeuvre inquiète les parents francophones. Devant le peu d'empressement des provinces anglophones à accorder la gestion scolaire, on craint qu'il ne soit guère plus possible aux travailleurs francophones vivant à l'extérieur du Québec de suivre des cours de formation dans leur langue.

• Violence faite aux femmes

Le 6 décembre marque un point tournant

par l'honorable Mary Collins, ministre responsable de la Condition féminine

Trois semaines avant Noël, le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes ont été assassinées à l'université de Montréal, au cours de ce que l'on considère comme le pire acte de violence faite aux femmes jamais commis au Canada.

Cette tragédie est devenue un tournant important dans le progrès vers l'égalité des femmes au Canada. La réaction provoquée par la tragédie et par l'intensité de la violence faite aux femmes est tellement profonde que le Parlement a maintenant fait de cet anniversaire la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Les événements de Montréal n'ont pas été rejetés d'emblée comme un geste isolé et insensé commis par un esprit troublé. La tragédie a plutôt été reconnue comme symptomatique d'un très grave problème dans notre société. Femmes et hommes d'un littoral à l'autre se sont donné la main comme jamais auparavant, déterminés à agir pour mettre fin à la violence faite aux femmes. Le harcèlement et le refus de traitement équitable dont les femmes sont victimes ne sont plus considérés simplement comme des questions féminines car ils s'imposent maintenant comme des problèmes qui préoccupent toute la société.

Les statistiques commencent à être bien connues. Une femme sur 10 est battue par son partenaire; plus de la moitié des femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles se promènent seules dans leur quartier après la tombée de la nuit; beaucoup d'étudiantes et d'étudiants du niveau secondaire croient que



L'honorable Mary Collins, ministre responsable de la Condition féminine.

certaines circonstances justifient une relation sexuelle forcée au cours d'un rendez-vous.

Les Canadiennes et les Canadiens se rendent compte que la violence faite aux femmes se manifeste partout et de diverses façons dans la société. Ils commencent à reconnaître que tous les intervenants, particuliers, professionnels, institutions et pouvoir publics, ont une responsabilité commune de s'attaquer au problème.

Les femmes se manifestent comme jamais auparavant pour signaler des actes violents et exigent que les auteurs de ces actes soient tenus responsables. Médecins, avocats, enseignants et ingénieurs ont commencé à examiner le comportement de leur propre profession et à s'occuper des plaintes de femmes.

Les gouvernements à tous les niveaux augmentent leurs efforts. Le gouvernement fédéral a entrepris des initiatives qui incluent notamment l'aide aux victimes et des mesures de prévention. L'Initiative de lutte contre la violence familiale de 136 millions $ annoncée en février, le Comité canadien sur la violence faite aux femmes créé en août, le resserrement des lois sur la libération conditionnelle et le contrôle des armes à feu, toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'efforts soutenus qui visent à mettre fin à la violence faite aux femmes.

Cependant, nous devons redoubler d'efforts pour traiter des causes de la violence si l'on veut réussir à rendre la société sécuritaire.

Il faut faire changer les attitudes qui approuvent la violence. Les valeurs qui dégradent les femmes et les stéréotypes selon lesquels les femmes sont moins capables ou n'ont pas leur place dans certaines professions ou dans certains emplois doivent disparaître.

La violence faite femmes est un problème complexe. La somme actuelle des recherches est limitée et nous connaissons peu de choses au sujet des origines de la violence.

Nous savons que les femmes sont souvent des victimes à cause de leur inégalité relative dans la société et des comportements fondés sur le pouvoir. Il faut examiner avec soin tout le processus de la socialisation, ainsi que le rôle que peuvent jouer une foule de facteurs en façonnant et renforçant les attitudes. La langue, les médias populaires, le système de récompense basé sur le comportement et les caractéristique institutionnelles ne sont que quelques-uns de ces facteurs.

Le changement doit toutefois s'amorcer dès maintenant. Pour commencer, le gouvernement fédéral exhorte tous les partenaires de la société à se donner la main dans le cadre d'une campagne nationale d'information du public axée sur la prévention afin de changer les attitudes à l'origine de la violence faite aux femmes.

• Selon Alliance Québec

L'immigration devrait tenir compte des minorités linguistiques

OTTAWA(APF): Toute entente entre le gouvernement fédéral et les provinces sur l'immigration devrait permettre aux minorités linguistiques d'augmenter leurs effectifs, selon Alliance Québec.

«Pour renflouer les effectifs au Québec, il faut que la politique québécoise tienne compte des besoins des minorités» selon le président de l'organisme Robert Keaton.

Ce n'est pas un hasard si Alliance Québec, qui représente les 800 000 Anglo-Québécois, a fait cette suggestion lors de sa comparution devant le comité mixte sur le renouvellement du Canada. La communauté anglo-québécoise a perdu 200 000 personnes entre 1971 et 1986 et plus de la moitié étaient de jeunes adultes et des personnes d'âge moyen. La résultat de cette saignée, c'est qu'un anglophone sur huit au Québec est maintenant âgée de 65 ans et plus. «La communauté d'expression anglaise ne peut pas se voir nier le droit de se renouveler au sein de la société québécoise», lit-on dans le mémoire présenté par Alliance-Québec.

Ce qu'Alliance-Québec propose, c'est que tout accord entre le Canada et une province en matière d'immigration assure une protection «raisonnable et adéquate» des minorités et favorise l'accès à la province par des immigrants parlant la langue de la minorité linguistique d'expression anglaise ou française.

Mais l'immigration n'est pas la seule préoccupation des Anglo-Québécois. La proposition fédérale de céder aux provinces la compétence exclusive sur la main-d'oeuvre fait dire à Alliance Québec qu'il faudrait s'assurer que la communauté minoritaire ait la possibilité de suivre des cours de formation dans sa langue.

Dans le domaine culturel, on demande que tout accord signé entre le Canada et une province assure la protection et le développement des institutions et des intérêts culturels de la minorité linguistique. Cette même protection devrait aussi être garantie dans toute politique touchant la radiodiffusion.

Mais plus encore, toute réforme constitutionnelle devrait, selon Alliance Québec, comprendre une disposition qui imposerait le devoir «d'assurer une protection raisonnable et adéquate aux préoccupations et intérêts des minorités linguistiques d'expression française et anglaise de chaque province».

• Soeurs de l'Assomption

Un dernier hommage

par **CAROLE THIBEAULT**

EDMONTON- Il y a déjà cent ans que les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge sont arrivées dans l'Ouest canadien. L'événement a été souligné à plusieurs reprises en 1991, entre autres lors d'une célébration à St-Paul et lors du lancement du livre de Sr Alice Mignault intitulé **L'histoire des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991**. Toutefois, ce sont les 6, 7 et 8 décembre dernier à Edmonton qu'on les a honorées une dernière fois.

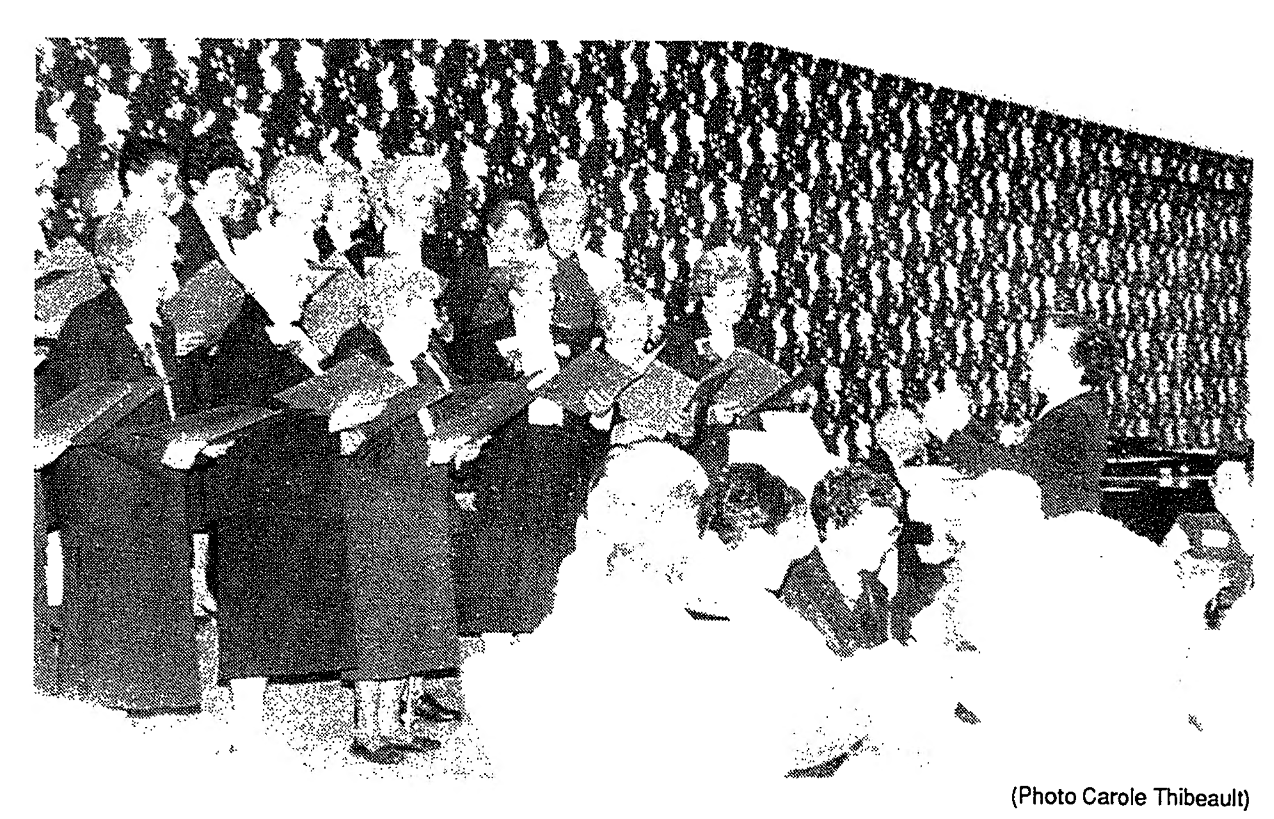
Pendant ces trois jours, le public a pu assister à la pièce **Mission Nord-Ouest** présentée au Théâtre Popicos. Cette pièce relate les événements marquants de l'histoire des Soeurs de l'Assomption.

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée conception, a toujours été une journée spéciale pour les élèves des Soeurs de l'Assomption. On a donc profité de l'occasion pour souligner leur contribution à la vie française en Alberta.

Plus de 200 personnes ont pris part à un brunch qui a eu lieu à l'hôtel Edmonton Inn. Avant le repas Simone Demers-Secker et Alice Roch-Gagné ont souhaité la bienvenue et ont invité les soeurs présentes à monter sur la scène pour chanter la chanson du centenaire. Sr Thérèse Potvin a dirigé la chorale composée d'une quarantaine de religieuses. Ces dernières sont venues de partout en Alberta pour assister à la célébration: Couvent St-Paul, maison provinciale, Bonnyville, Riverside, Résidence Assomption, St-Albert, Mallaig. Il y en avait même qui venaient de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Québec.

En quelques mots les parents, les anciennes élèves et le clergé ont ensuite rendu hommage à l'oeuvre des Soeurs de l'Assomption.

La cérémonie s'est terminée comme elle a commencé, c'est-à-dire en chanson.



(Photo Carole Thibeault)

La chorale des Soeurs de l'Assomption dirigée par Sr Thérèse Potvin

• Un ancien député de Bonnyville

Roméo Lamothe est décédé

par **PIERRE BRAULT**

EDMONTON - Un ancien député de Bonnyville à la Législature albertaine et commerçant bien connu à Bonnyville et dans la région est décédé à White Rock en Colombie-Britannique, le 23 novembre dernier.

M. Roméo Lamothe, âgé de 77 ans et l'aîné de six enfants, est né à St-Édouard. Il a été très actif dans de nombreuses organisations et associations entre 1947 et 1970 à Bonnyville.

Tout d'abord, on le retrouve comme professeur à La Corey, Durlingville (à l'est de Bonnyville) et Boucher (au sud de Bonnyville) puis il enseigne à Bonnyville durant deux ans, soit en 1939. Avant de s'enrôler dans la Royal Canadian Air Force, il a travaillé durant deux ans à la Co-op de Bonnyville.



Roméo Lamothe

Au cours de la Deuxième Grande Guerre, M. Lamothe a servi en Europe et a reçu son congé de la RCAF en décembre 1945 avec le grade de Lieutenant.

À son retour au Canada, il a mis sur pied un magasin coopératif à Legal et l'a géré jusqu'à son retour à Bonnyville où il est devenu le propriétaire du magasin «Romeo's Your Friendly Store». Ayant un sens inné des affaires, M. Lamothe achète l'édifice appartenant à M. Adélard Séguin. La salle de billard et la salle de quilles deviennent le nouveau «Five Cent to One Dollar Store». Il a vendu le commerce en 1970, après 23 ans en affaires.

Ceux qui l'ont connu savent que M. Lamothe a toujours aimé à s'impliquer dans les divers organismes et associations de Bonnyville. Il a ainsi été Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb, et président de la Légion, du Club de films, du Club de curling, de la bibliothèque de Bonnyville et vice-président de la Chambre de commerce.

Il a aussi été impliqué en politique municipale comme conseiller municipal et comme conseiller scolaire durant un terme chacun.

Son goût pour la politique s'est manifesté en 1955 alors qu'il aidait l'organisation électorale de M. Fred Muller. Il a aussi participé à l'organisation de la campagne électorale de M. Karl Nordstrom en 1959.

En 1961, on l'invite à poser sa candidature pour le choix d'un candidat NPD dans la circonscription de Bonnyville. Il a gagné cette nomination et l'élection complémentaire.

M. Lamothe a aussi été réélu en 1963 et en 1967. Il a décidé de ne pas demander de renouvellement de mandat en 1971.

En 1966, il a été nommé président du Comité législatif sur la centralisation. On le reconnaît comme ayant été un citoyen actif, honnête et travaillant toujours pour le bien de ses concitoyens.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Paulette, ses enfants Raymond et son épouse Iris, Lily et son époux Lars ainsi que Noëlla et son époux Len; ainsi que huit petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à White Rock, C.-B. le 28 novembre dernier.

À la famille éprouvée, Le Franco se joint à la communauté franco-albertaine et lui offre ses plus sincères condoléances.

• Langue française

Concours d'art oratoire de l'Alberta

par **CAROLE THIBEAULT**

EDMONTON- Canadian Parents for French de l'Alberta tiendra aux mois d'avril et mai prochains son huitième Concours annuel d'art oratoire de l'Alberta.

Tous les élèves inscrits à un programme de français (immersion, français de base et francophones) sont invités à participer.

Cette année la finale provinciale se fera en deux parties: le 25 avril 1992 à Edmonton pour les étudiants de la 9ième à la 12ième année; le 2 mai 1992 à Pincher Creek pour les élèves de la 4ième à la 8ième année.

Le but des épreuves de chaque niveau du Festival national d'art oratoire est de stimuler l'intérêt des élèves pour l'apprentissage du français.

Des élèves de toutes les régions du Canada se réunissent pendant trois jours pour partager leurs discours, se faire de nouveaux amis, visiter des endroits passionnants et rencontrer des gens intéressants. Toutes les activités de la fin de semaine nationale du Festival se déroulent en français.

L'an dernier, 131 étudiants de 28 commissions scolaires et de 2 écoles privées de l'Alberta ont participé à la finale provinciale. Canadian Parents for French a envoyé les six grands gagnants à la finale nationale à Ottawa.

Alex Mossman, élève d'un programme d'immersion de Sackville (Nouveau-Brunswick) et ancien participant, décrit son expérience: «C'est non seulement un moyen idéal de promouvoir le bilinguisme, mais aussi une expérience éducative sous bien d'autres rapports; le fait de rencontrer des personnes de mon âge venues d'un peu partout au Canada et de leur parler m'a vraiment aidé à comprendre la culture de chaque province. Quand je suis reparti au bout de quatre jours, j'avais une meilleure idée de ce que c'est que d'être Canadien.»

NOTEZ BIEN!

Le bureau du journal Le Franco sera fermé du 20 décembre 1991 à 16h30 au 2 janvier 1992 à 8h30

La direction

Pas d'édition le 27 décembre 1991

• Père Noël dans l'embarras

Qui viendra l'aider?

par FERNANDE LABONTÉ

Cette année ,Père Noël est en retard pour préparer les jouets destinés aux enfants sages. Il ne croit pas être prêt pour le 25 décembre, jour tant attendu.

Mère Noë l'aide de son mieux; elle est fatiguée. elle suggère de demander de l'aide.

-Père Noël, faites appel aux anges. Dites-leur qu'ils viennent nous seconder.

Père Noël suit son conseil. Il écrit sur une grande feuille: «AVIS AUX ANGES DU PARADIS. Moi Père Noël, suis dans l'incapacité de remplir mon devoir envers les enfants de la Terre. Je ne peux répondre à leurs désirs. Mon traîneau ne sera pas assez grand. Je vous en prie venez à mon secours. Signé: Père Noël.» Il lance sa grande affiche dans le Ciel, soulagé mais craintif. Un vent léger apporte le message de détresse au Paradis.

Un chérubin à l'entrée de la porte céleste lit cet envoi à l'ange Gabriel. Ce dernier prend connaissance de l'écrit, et dans sa trompette sonore, appelle le Père Noël:

-Je viens de prendre connaissance de votre message. je regrette de vous décevoir, mais nous sommes dans l'impossibilité de vous venir en aide, étant très occupés par la venue du Messie. Ne désespérez pas, je vais avertir les oies sauvages.

Après un long voyage du nord au sud, ces dames les oies prennent leurs vacances et se chauffent au soleil le long de la mer. Un appel urgent les dérange.

-Qu'est-ce donc? Oh! cela vient du Ciel.

Elles se voient confier une mission assez délicate, mais comment refuser? Elles se consultent et adressent la parole à l'archange:

-Dites-nous où demeure Père Noël?

-Suivez-moi, dit Gabriel.

Et les oies s'envolent dans la direction indiquée.

Tout ému, Père Noël remercie les anges.

Dans leurs pattes, les oies accrochent les boîtes enrubannées.

Elles sont plus d'une centaine à se dévouer pour les enfants et le cortège s'organise dans les airs.

Dans son carrosse, tiré par les oies, le brave Père Noël s'éponge le front en soupirant:

-Pauvre vieux, quel âge as-tu donc?, pense-t-il.

Au lointain on entend des chants harmonieux.

Doux charme, et quelle ivresse
Quels sont ces doux concerts?
Le chant de l'allégresse
Retentit dans les airs
J'entends la voix des anges
Chanter paix aux mortels
Amours, honneur, louange
Et gloire à l'Éternel
Chantons Noël!

• Économie

Session de formation offert par le Centre d'emploi

par PIERRE BRAULT

EDMONTON- Le Centre d'emploi du Canada du sud d'Edmonton est à mettre sur pied une session de formation qui s'adresse aux détaillants. Cette session aura lieu en janvier.

Selon M. Daniel Fournier du Centre d'emploi du Canada du sud d'Edmonton, le CEC veut aider à trouver des réponses qui cadrent réellement aux problèmes auxquels sont confrontés les détaillants en raison de la conjoncture économique actuelle. «Nous sommes familiers ici au CEC avec ces problèmes».

C'est pour cela que le CEC veut mettre sur pied une session de formation désignée tout spécialement pour le secteur privé. Votre entreprise est-elle affligée d'un virement personnel inquiétant, d'un manque d'enthousiasme, d'un marketing inefficace ou d'un service à la clientèle médiocre? Cette session de formation s'adresse spécifiquement aux dirigeants de petites et moyennes entreprises. Les places étant limitées, vous pouvez communiquer avec M. Daniel Fournier au CEC du sud d'Edmonton au 438-6610.

Les francophones de la Nouvelle-Écosse

On est revenu, c'est pour rester

Lorsqu'on longe la route 101 au sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, on croirait emprunter la rue principale de plusieurs petits villages qui se succèdent au rythme des kilomètres et qui ont la particularité d'avoir des noms à consonnance française. Les Anglais appellent cette région le "French Shore". En français, c'est la Baie Sainte-Marie, là où on retrouve le seul conseil scolaire, le seul conseil de ville, la seule université, le seul journal et la seule radio communautaire de langue française de la province. C'est qu'ici, le nombre justifie certaines choses! Les Acadiens sont majoritaires.

par : Sylvie Lépine

Depuis leur retour après le Grand Dérangement de 1755, les Acadiens ont dû se disperser aux quatre coins de la province. Les Anglais pensaient qu'ainsi, il serait plus facile de les assimiler à la majorité. Mais malgré leur isolement, les Acadiens ont réussi, à coups d'efforts, à conserver leur langue et leur culture. Bien sûr, l'assimilation a fait son oeuvre et la lutte se poursuit toujours, parce que la langue anglaise attire encore aujourd'hui beaucoup de jeunes.

Un nationalisme bien vivant

Le nationalisme acadien n'est pas mort. On n'a qu'à voir les institutions que se sont données les Acadiens pour en juger. Mais pour le directeur général de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse (FANE), Paul Comeau, ce nationalisme est différent.

Si l'Eglise était le pilier du nationalisme acadien d'hier, ce nationalisme passe aujourd'hui par l'économie.

"Le nationalisme acadien d'aujourd'hui prend une différente forme que le nationalisme acadien a pris cent ans passés, lorsqu'on avait les grandes fondations nationales et qu'on développait des symboles nationaux tels que le drapeau et l'hymne acadien. L'Eglise était un instrument qui nourrissait ces sentiments de nationalisme acadien". Si l'Eglise était le pilier du nationalisme acadien d'hier, ce nationalisme passe aujourd'hui par l'économie.

A l'autre extrémité de la province, au Cap-Breton, il y a Chéticamp. Un village acadien entouré de communautés anglophones. Jeannot Chiasson est un chéticantain. Il croit que le problème de l'assimilation est avant tout un problème économique. "Si tu ne permets pas à un peuple de se développer économiquement, tu l'encourages à se disperser".

Mais la situation change doucement. L'éducation y est pour beaucoup. Elle est accessible à tous et se fait en français dans les régions acadiennes. C'est quand même un phénomène assez récent puisque avant, les Acadiens étaient éduqués en anglais. "Il se développe une fierté chez les gens d'affaires" de poursuivre M. Chiasson. "On a finalement compris que c'était un atout d'être Acadien dans ce p'tit coin du Cap-Breton. Quand on parle de l'industrie touristique, on peut être nous-mêmes et en profiter".

Ne pas perdre les acquis

"A titre d'Acadiens, nous voulons ce que les Anglais ont au Québec", disait une participante lors du Forum des citoyens qui a eu lieu en mars dernier à l'université Sainte-Anne. "Ce serait le paradis!".

Quel que soit le visage du Canada de demain, les Acadiens veulent préserver leurs acquis tant au niveau de l'enseignement en français, qu'au niveau du bilinguisme. Les Acadiens craignent de les voir diminuer si ces secteurs devaient être confiés entièrement aux provinces. Mildred Comeau, de la Baie Sainte-Marie, partage cette crainte : "Ça fait longtemps qu'on travaille pour avoir ces services en français ; ça fait peur parce que pour le moment, c'est le fédéral qui a la responsabilité des langues officielles, et si cela devenait la responsabilité des provinces, il faudrait se demander si elles auraient les moyens financiers pour continuer à offrir ces services".

"A titre d'Acadiens, nous voulons ce que les Anglais ont au Québec".

Une série de l'Agence de presse francophone



Qui sont ces francophones canadiens éparpillés d'un bout à l'autre du pays, ceux qu'on appelait jusqu'à tout récemment "les francophones hors Québec"? Qui sont ces enfants du divorce qui pourrait survenir entre le Canada, père et pourvoyeur de l'aide financière aux communautés de "langue officielle", et le Québec, la mère patrie? Quels sont leurs attentes, leurs espoirs, et leurs craintes face à l'avenir?

"On veut vivre dans un pays qui nous permet d'être qui nous sommes , et qui permet d'éviter l'élimination du peuple acadien comme société distincte, linguistiquement et culturellement parlant" de poursuivre Paul Comeau. C'est pour cela que les Acadiens participent à tous les forums, à toutes les commissions d'enquête et autres tribunes tant fédérales que provinciales, pour faire valoir leurs droits. "On ne peut pas se permettre d'ignorer ces tribunes au cas où, au moins, un point-virgule serait retenu! Même si on n'est pas toujours assuré d'être écouté".

Et comment voit-on l'avenir du peuple acadien néo-écossais? Avec optimisme de dire Paul Comeau, Jeannot Chiasson et Mildred Comeau. A condition, bien sûr, de ne jamais baisser les bras et de ne jamais rien prendre pour acquis. Comme le dit si bien un slogan acadien : "on est revenu, c'est pour rester!"

■ Sylvie Lépine est journaliste pigiste.

EPHEMERIDES

Décembre

22	23	24	25	26	27	28
1957 Concert de Noël à la nouvelle école de Brosseau, Alberta	**1939** Premier concert de Noël à l'école de Val Marie, Sask.	**1909** À l'école de Delmas, se servant du nouveau piano, on chante Noël	**1944** Les SASV célèbrent la Messe de Minuit avec les internés japonais de Slocan City, C.-B.	**1898** À Saint-Paul-des-Métis, le Père A. Lacombe signe un contrat de deux ans avec les SASV	**1863** Saint Jean l'Évangéliste est choisi comme patron de la communauté naissante des SASV	**1952** Grande réunion provinciale de l'AEBA à Edmonton



ÉDITORIAL

par Pierre Brault

Bonne et heureuse année!

Au moment où vous lirez ces lignes, les Premiers ministres des provinces et des Territoires et le Premier ministre Mulroney auront tenu leur journée de travail sur l'état de l'économie au Canada.

Notre cher Brian ne voulait pas la convoquer parce qu'il est à court d'idées dans le domaine économique et qu'une seule idée le hante présentement, c'est de régler le problème constitutionnel. Ce qu'il ne réalise pas, c'est que la solution du fameux problème constitutionnel se trouve intimement lié à l'économie.

Plus nous aurons une économie forte et compétitive, plus les Canadiens seront prospères, plus ils seront calmes et sereins, plus ils accepteront de dialoguer sur le problème constitutionnel.

Avec un taux de chômage de plus de 10%, une augmentation de plus de 26% des visites aux banques d'alimentation par les familles dans le besoin, les Canadiens ne veulent rien savoir du problème constitutionnel. Ce n'est pas avec un dollar canadien à 88 cents que l'économie canadienne va reprendre à pleine vapeur. Cela n'intéresse pas les investisseurs étrangers. Il manque un climat de confiance qui permettrait aux Canadiens d'embarquer dans le jeu d'une reprise économique durable.

Les Canadiens veulent avant tout faire manger les enfants trois repas par jour, avoir un travail stable et rémunérateur, avoir un niveau de vie intéressant.

Comment voulez-vous que les Canadiens sachent où ils vont quand le gouvernement fédéral ne le sait pas lui-même?

Comment voulez-vous que ces Canadiens aient confiance en leur Premier ministre quand ce dernier ridiculise les manifestants qui demandent des emplois.

Comment voulez-vous que tout aille bien pour lui, quand il laisse des compagnies étrangères s'accaparer des contrats de construction de la plate-forme du projet pétrolier Hibernia, sachant très bien que les travailleurs canadiens et québécois peuvent faire le travail? Il se contente de disposer ses épouvantails à moineaux pour faire peur aux Québécois. Il faut ajouter que Jean Chrétien ne fait pas beaucoup mieux quand il parle, en spécifiant bien que ce n'est que pure spéculation, qu'on devra peut-être utiliser les forces armées canadiennes advenant la séparation du Québec.

Le nouveau ministre des Finances et homme à tout faire de Brian, Don Mazankowski, a bien tenté de rassurer les Canadiens en leur disant qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôts (ce serait bien le restant) et qu'il devrait couper dans les dépenses. Le Cabinet a-t-il enfin compris? Ça fait depuis plus de cinq ans que le milieu des affaires demande au gouvernement fédéral de réduire considérablement son déficit et pour le faire, de sabrer dramatiquement dans ses dépenses. Il faut dire que présentement, le taux d'intérêt étant à son plus bas niveau, ça aide beaucoup le fédéral dans le financement de sa dette qui s'élève à plusieurs milliards de dollars. A-t-on trouvé un ministre des Finances qui aura le courage de replacer les finances publiques sur le bon chemin? C'est à souhaiter.

On nous promet une reprise économique forte et durable pour le printemps prochain. Si c'est vrai, c'est une bonne nouvelle. Il faut absolument que les Canadiens retrouvent une place de choix dans la compétitivité mondiale. Ils sont capables. Ils le savent. Mais ils ont besoin d'encouragement, de support.

Les employeurs ont besoin d'incitations pour créer des milliers d'emplois. Un pays au travail est un pays en santé économique. Plus il y a d'emplois, plus les coffres du gouvernement se remplissent.

Enfin, un souhait pour la Nouvelle Année qui débute: que tous les Canadiens aient un emploi, une vie familiale stable et sereine. Que la violence fasse place à la tolérance, au respect de la personne. Que chacun redécouvre la vraie signification du mot: AMOUR.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

Réponse de Joe Clark

N.D.L.R.- Voici la réponse de M. Joe Clark au président de l'Association de la presse francophone, M. Roger Duplantie, à une revendication de la part de l'APF concernant la publicité sur le débat constitutionnel qui est publiée dans les journaux anglophones et qui n'a pas d'équivalence dans les hebdos francophones hors Québec comme Le Franco. Les ministères et agences du fédéral doivent se soumettre à la Loi sur les langues officielles.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 28 octobre dernier dans laquelle vous portiez à mon attention certains faits troublants concernant l'achat de publicité dans les journaux du pays.

Vérification faite auprès des autorités concernées, on m'informe que la situation que vous me signaliez est le résultat d'une omission de la part de l'agence de placement média qui a été obligée ,sans beaucoup de préavis, d'acheter de la publicité dans les journaux du pays.

Comme vous le savez sans doute, dans de tels cas la politique fédérale consiste à acheter de la publicité dans le quotidien anglophone de la province et dans la publication équivalente en langue française, ou vice-versa selon la province. Dans le cas qui nous occupe, cette politique n'a pas été respectée intégralement - l'agence ayant quand même placé une publicité dans le Droit.

Je tiens à vous assurer que des instructions précises ont été données afin qu'une telle situation ne se répète pas car il va sans dire que je souscris entièrement à vos propos concernant le droit des citoyens des communautés francophones et acadiennes à recevoir une communication dans leur langue de la part du gouvernement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes `sentiments les meilleurs.

Joe Clark





Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Droits de la personne

Le droit d'être différent... Nous sommes tous Canadiens

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le 10 décembre dernier était la journée des droits de la personne. C'est sous le thème **Le droit d'être différent... Nous sommes tous Canadiens** que la Commission des droits de la personne de l'Alberta a tenu une cérémonie symbolique à Place Canada pendant l'heure du dîner.

Alex Taylor Community School Choir a ouvert la cérémonie en entamant l'hymne national suivi de **It's a Small World**.

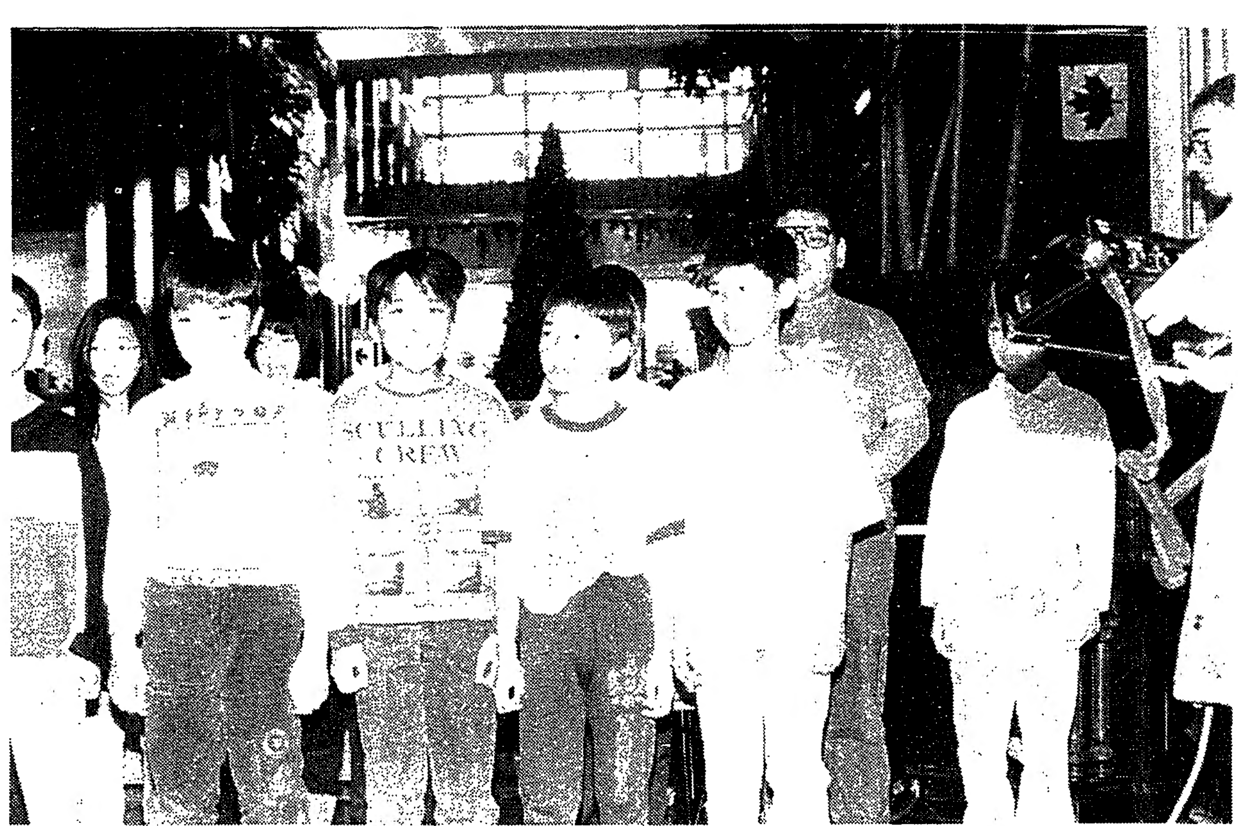
Sheila McKay, au nom de la mairesse d'Edmonton, a fait la lecture de la lecture de la Proclamation de la journée des droits de la personne. Un des enfants faisant partie de la chorale lui a remis une fleur en signe de paix.

Par la suite, une quinzaine de représentants de différentes communautés étaient invités à déposer eux aussi une fleur dans une grande corbeille et à faire une allocution afin d'exprimer leur support à la Déclaration universelle des droits de la personne.

Le directeur du bureau des droits de la personne de l'université de l'Alberta, Fran Trehearne, ainsi que Shirish Chotalia de la Commission albertaine des droits de la personne et Gurcharan Bhatia de la Commission canadienne des droits de la personne ont également parlé au public de l'égalité des humains. Ils ont rappelé que c'est en s'acceptant les uns les autres que l'on bâtira un pays uni et fort et que l'on fera de notre monde, un monde meilleur.

La cérémonie a pris fin par le partage du pain, de l'eau et du sel, représentant le soutien de la vie.

En soirée, une cérémonie semblable mais plus officielle encore, s'est déroulée à Calgary, Edmonton étant la ville hôtesse l'an dernier.



(Photo Carole Thibeault)

Alex Taylor Community School Choir ont ouvert la cérémonie en chantant Ô Canada

• Soirée d'amitié

Les Beaupré déménagent



Le couple au banquet (Photo Noëlla Fillion)

par NOËLLA FILLION

FALHER - C'est sous le signe de l'amitié que s'est déroulée la soirée d'adieu organisée en l'honneur de Gilbert et Marie Beaupré. Une quarantaine de personnes se sont jointes au couple pour la messe de 17h au Centre Notre-Dame. Un souper a suivi ainsi qu'une soirée remplie de divertissements et de partage. Après le banquet, il y a eu une présentation de cadeaux-souvenirs de la part de la Société historique et généalogique de Smoky River, et du groupe d'amis. Bien que toute simple, cette soirée a voulu souligner le travail acharné et le bénévolat accomplis par ce couple dans notre région. Bon séjour à Edmonton, Gilbert et Marie!

Remerciements

Un merci sincère à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la réussite de la soirée d'amitié du samedi 30 novembre: au Père Marsan qui a célébré la messe, à l'organiste, à ceux qui ont préparé le banquet, le sketch et les chants. Merci pour les voeux et les cadeaux offerts, entre autres ceux de la Société historique et généalogique de Smoky River.

Merci également à la paroisse Sacré-Coeur de Donnelly pour la plaque.

Gilbert et Marie.

• Souper international

Un délice pour le palais

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - La semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean fut clôturée en grandes pompes par un souper international qui a accueilli plus de deux cents convives.

Pour l'occasion, on avait orné la cafétéria de multiples drapeaux aux couleurs des innombrables pays représentés.

À l'entrée, un verre de vin était gracieusement offert par le comité organisateur.

Afin d'être servis, les gens devaient circuler d'étal en étal et ainsi, recevoir une portion du plat offert par les exposants représentant un pays.

Une cinquantaine de personnes avaient offert leurs services de chef cuisinier afin d'assurer l'abondance à ce gargantuesque festin à la fortune du pot.

L'ambiance était chaleureuse, familiale. En sourdine, de la musique ethnique favorisait les échanges. Certains arboraient les couleurs de leur pays.

Les mets suggérés par les cuisiniers improvisés étaient visiblement identifiés: leur nom ainsi que le pays d'origine.

L'art culinaire ou l'art de mettre l'eau à la bouche; sa terminologie en est une des plus suggestives.

Ainsi, on pouvait déguster la Choucroute garnie de l'Allemagne, le Chili Con Carne du Mexique, l'Ontbytkoek de la Hollande, l'Opfeltunne de la Suisse, le Pyrshka de l'Ukraine, la Dinde créole de Haïti ou encore, l'Accras de Sainte-Lucie (Caraïbes). Les Indes, La France, La Grèce, le Canada, La Corée, le Portugal, le Liban, la Colombie; chacun proposait sa version d'un plat national. On assistait donc à un véritable spectacle pour la vue, à une fête pour l'odorat. Les papilles gustatives étaient aux anges!

Selon Lise Nepton, animatrice culturelle à la Faculté Saint-Jean, le succès d'une telle entreprise est garanti par la coordination des efforts d'une centaine de bénévoles.

Outre le repas, une trentaine de danseurs et danseuses ont assuré l'animation folklorique d'une partie de la soirée. Plus tard, le groupe La Venue a pris la relève afin que tous puissent vibrer au rythme de leur musique.

Depuis cinq ans, le souper international connaît un succès fulgurant. «Chaque année, on améliore quelque chose» dit Lise Nepton. «Il n'en demeure pas moins que la véritable clef de cette réussite, est la contribution illimitée des gens de la communauté». Elle ajoute que la combinaison «excellente nourriture» et «bonne compagnie» attirera toujours des foules.

• Mission Nord-Ouest

Revivre cent ans d'histoire

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Depuis plusieurs mois, Réjean Boutin, le directeur artistique du Théâtre Popicos se livre à un travail titanesque. Sa tâche: dramatiser l'histoire et ainsi, populariser l'oeuvre apostolique des Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest canadien. Mission Nord-Ouest constitue en quelque sorte, un condensé théâtral d'archives, de registres, de correspondances et de témoignages de la communauté religieuse. Il va sans dire que la pièce s'inspire fortement du livre de Soeur Alice Mignault, L'histoire des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991. C'est pour commémorer le centenaire de leur mission dans l'Ouest que le Théâtre Popicos a eu l'idée d'écrire Mission Nord-Ouest, usant de son esprit de synthèse et de sa vision historique.

Une idée excellente que celle de rendre l'histoire accessible à tous. Encore faut-il que celle-ci soit objective.

Alors que l'historien tente de reconstituer les faits le plus objectivement possible, Mission Nord-Ouest ramène le spectateur à l'école primaire; on y apprend combien le Français est vertueux: l'Anglais, persécuteur; et l'Indien, sauvage. Cette approche est dépassée, inappropriée dans le contexte actuel.

On insiste sur le fait français: sa naissance, sa subsistance et son avenir. La documentation historique utilise-t-elle couramment le terme «francophone» pour parler du Canadien français? N'est-ce pas là un néologisme qui décrit une distinction moderne, dissociant un citoyen de langue française du reste du Canada?

Dès le début de la pièce, on note un excès d'informations: une multitude de noms, de dates et de situations. Le dialogue est lourd, littéraire: ça manque de spontanéité. Heureusement, l'interprétation est excellente. Les comédiens connaissent leurs reparties; ils semblent vivre leurs actions. Ils s'adaptent très bien à l'aridité du contenu.

Le texte présente adéquatement les conditions excessives auxquelles devaient faire face les religieuses. La maladie, le manque de ressources et de confort, l'éloignement, la rigueur du climat: tous les aléas de la vie quotidienne y sont relevés. Devant l'adversité, les soeurs font preuve de débrouillardise. Elles s'entraident et ont systématiquement recours à leurs forces spirituelles. Elles sont motivées par la charité, le désir de préserver le bien-être de leurs protégés et par une crainte profonde du protestantisme. Malgré les difficultés, elles évoluent doucement mais sûrement, s'introduisent petit à petit dans une société à la croissance démographique impressionnante. Des fléaux les menacent constamment. Ainsi, les Soeurs de l'Assomption subsistent malgré l'effervescence laïque et l'émergence d'une administration scolaire de langue anglaise. La tenue sobre des Soeurs de l'Assomption inspire non seulement le respect mais aussi un sentiment d'humilité chez l'observateur.

Pendant la représentation, on ne peut ignorer le fond sonore: la chorale des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dirigée par Soeur Thérèse Potvin. Réjean Boutin et son équipe ont réussi à présenter leur version d'une page historique importante. Bravo!

C'est une réalisation étonnante quand on pense à l'ampleur de la besogne.

• *Spectacle de variétés*

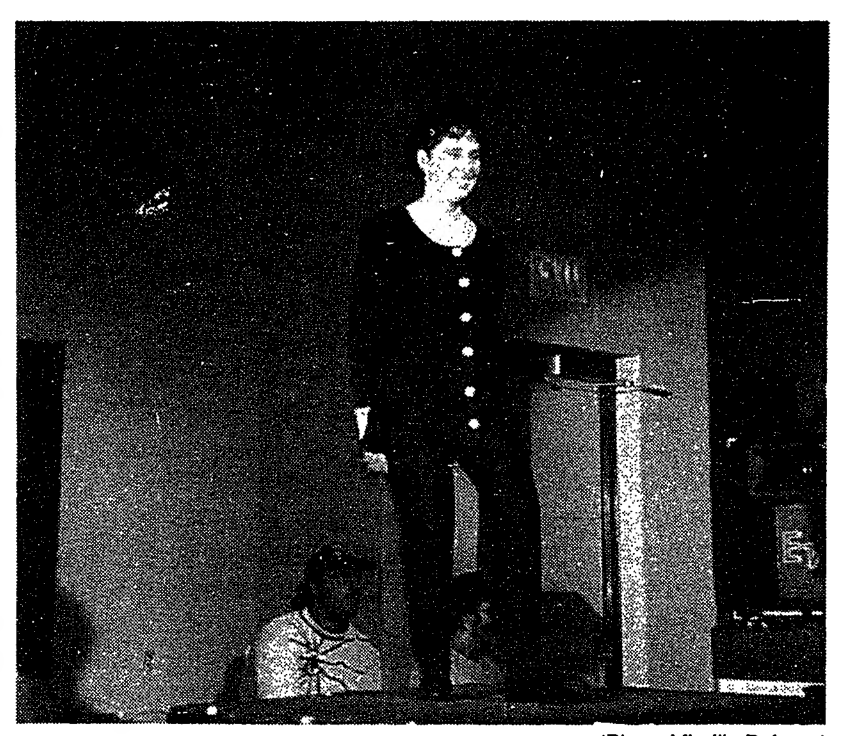
400 francophones calgariens y assistent

CALGARY - Le Centre français de l'université de Calgary a organisé une soirée de variétés qui a eu lieu le 23 novembre dernier. Le public a pu se divertir en regardant certains de leurs compatriotes se produire sur la scène. Il y avait, entre autres, les Gigueurs de Calgary qui ont débuté le spectacle avec leurs danses folkloriques; Mark Skarzynski et le saxophoniste Dustin Smith ont présenté leur répertoire; Rose-Marie Morin que les francophones et les francophiles de Calgary commencent à connaître, a ému les quatre cents personnes présentes avec son interprétation des chansons d'Édith Piaf; Marcos Parrado n'a pas manqué de donner à la soirée un cachet bien spécial en interprétant des airs qui racontent une histoire et une culture très riches.

Il est à noter que c'est la première fois depuis longtemps, à Calgary, qu'un spectacle attire autant de francophones.

• *Mode*

Défilé de mode à Maurice-Lavallée



(Photo Mireille Prévost)

Danika Johnson portant une chemise à gros boutons.

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Les 27 et 28 novembre 1991, les finissants de l'école Maurice-Lavallée ont présenté un défilé de mode. En effet, le dernier cri de la mode vestimentaire automne/hiver a défilé sous les yeux d'une centaine de spectateurs. Des gens de tous les âges ont beaucoup apprécié le spectacle leur proposant des vêtements venant de différents magasins d'Edmonton. Parmi les boutiques représentées, on notait: Ross Men'Wear, Bonnie Doon; United Colors of Benetton, Edmonton Center; Etzio, Avenue Whyte; Le Château, Edmonton Center.

• *Musique*

Annette Chrétien et sa guitare



Annette Chrétien a lancé sa deuxième cassette «Échos» le 30 novembre à Calgary.

par ALAIN BERTRAND

CALGARY - J'enlève mes écouteurs et, pendant quelques instants, je revis l'expérience. Les notes résonnent toujours entre mes deux oreilles. La beauté de la musique d'Annette Chrétien me perd dans un rêve qui me transporte ailleurs; un monde où le temps se vit au son des cordes d'une guitare.

Annette, Franco-Ontarienne de Sudbury vit à Calgary depuis une douzaine d'années. La musique fait partie de sa vie depuis sa plus tendre enfance alors qu'elle écoutait son grand-père chanter «des centaines de chansons». Pour elle, la musique est une chose qui se vit. «Lorsque des chansons traditionnelles telles que celles chantées par mon grand-père disparaissent, c'est un peu de notre vie à nous tous qui disparait aussi». Depuis huit ans, elle est membre de la faculté de musique du Collège Mount-Royal et donne des cours à l'Université de Calgary.

Annette tient à ce que ses auditeurs découvrent la beauté

...suite en page 10

• Club Richelieu

Remise de chèques à deux organismes



(photo Pierre Brault)

(g. à d.) Viateur Audy (responsable des casinos), Michel Lehodey (président du club) et Claire Bernier (secrétaire) ont remis un chèque à Mme Camilla Lavoie (photo du haut), représentante du comité de parents de l'École Notre-Dame et à Mme Hélène Szaszkiewicz (photo du bas), représentante du comité de parents de la prématernelle Bobino-Bobinette.

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - À l'occasion de son traditionnel souper de Noël, le Club Richelieu d'Edmonton a remis deux chèques provenant des profits du dernier casino à des organismes francophones: le comité de parents de la prématernelle Bobino-Bobinette et celui de l'école Notre-Dame.

Mesdames Hélène Szaszkiewicz et Camilla Lavoie représentaient leurs organismes respectifs et ont accepté leur chèque des mains du président M. Michel Lehodey.

En ce qui concerne la prématernelle, il est évident qu'un don semblable aide à défrayer les coûts d'opération pour les 28 petits et les deux adultes qui sont en permanence avec eux. Il faut souligner que le comité paie un loyer à la Commission scolaire catholique pour avoir droit à un local dans l'école Notre-Dame et qu'étant une entreprise privée, la prématernelle doit trouver les fonds nécessaires à son fonctionnement.

D'ailleurs Madame Szaszkiewicz mentionnait qu'occuper un local dans l'école Notre-Dame peut avoir des

...suite en page 12

AVIS PUBLIC DE CP RAIL

CP Rail est heureuse d'annoncer que, conformément à l'alinéa 46 (1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), elle a conclu une entente avec certains clients relativement à leur participation à un projet de réduction de taux, pour la campagne agricole 1992-1993. Aux termes de l'alinéa 46 (1) (c) de la LTGO, CP Rail doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

La réduction par rapport aux taux calculés en vertu de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les conditions générales sont présentées ci-après :

- Les expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transports du Canada de l'entente intervenue, conformément à l'alinéa 46 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, sont les suivants :

Canbra Foods Ltd.
CSP Foods Ltd.

Niveau de la réduction de taux :
- 1,00 $ par tonne pour les wagons-citernes dont le chargement est d'au moins 170 000 lb.

Conditions générales :
- S'applique aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans les wagons-citernes fournis par l'expéditeur.
- Le taux réduit s'applique au moment de la facturation initiale.
- La réduction s'applique uniquement aux chargements d'au moins 170 000 lb expédiés par wagons-citernes, qui sont en excédent du nombre réel de chargements de plus de 170 000 lb expédiés, aux termes de la LTGO, par un expéditeur particulier durant l'année civile 1988.
- S'applique uniquement au départ de points du réseau de CP Rail où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb.
- Les conditions de la présente entente sont transmissibles et lieront les propriétaires successeurs de tronçons du réseau de CP Rail cédés pendant la durée des campagnes agricoles 1990-1991, 1991-1992 ou 1992-1993.
- La compensation pour le millage établi avec les wagons-citernes s'appliquera.

Prise d'effet :
- Le 1er août 1992; valide jusqu'au 31 juillet 1993

Origines :
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO.

Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO qui sont desservis par CP Rail.

Référence tarifaire :
- CN/CP - tarif 4310

Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
No de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9
No de télécopieur : (204) 946-3305



Le Franco

CALGARY À LA PAGE

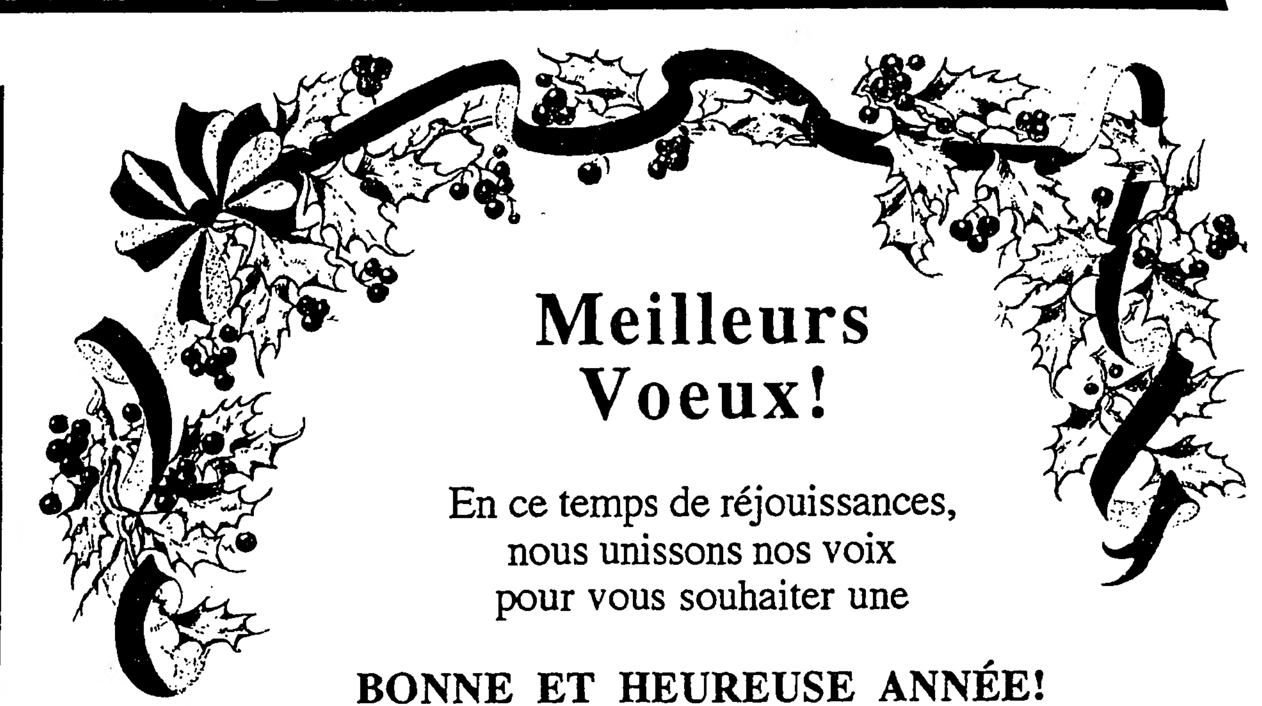
Mot du président

Le temps des Fêtes approche, vous aurez donc peut-être quelques minutes de plus à nous consacrer. Je vous invite donc, chère lectrice, cher lecteur, à prendre un bout de papier, un bout de crayon et à nous écrire un texte de votre choix. Jusqu'à maintenant, nous recevons régulièrement des nouvelles des organismes francophones de Calgary pour remplir nos deux pages du Calgary à la page. Mais mon souhait le plus cher, à la veille d'une nouvelle année, c'est que des individus se mettent aussi à nous écrire. Francophones de Calgary, ces deux pages sont pour vous et il n'est pas nécessaire d'être un organisme pour y avoir accès. Alors, s.v.p., écrivez-nous.

Quoi écrire? Tout ce qui vous inspire! Parlez-nous de votre vie à Calgary, réagissez à ce que vous lisez dans ces pages, donnez-nous vos réactions aux spectacles, aux pièces de théâtre que vous allez voir, participez aux débats politiques, adressez-nous un petit conte, ravissez-nous par vos poèmes, racontez-nous vos voyages, vos expériences particulières, instruisez-nous. Nos pages sont ouvertes à tous les jeunes de 6 à 99 ans!

En attendant d'avoir de vos nouvelles, je vous souhaite à tous et à toutes de joyeuses et revigorantes Fêtes.

Yves Chouinard, président
Comité de communication francophone de Calgary



Meilleurs Voeux!

En ce temps de réjouissances, nous unissons nos voix pour vous souhaiter une

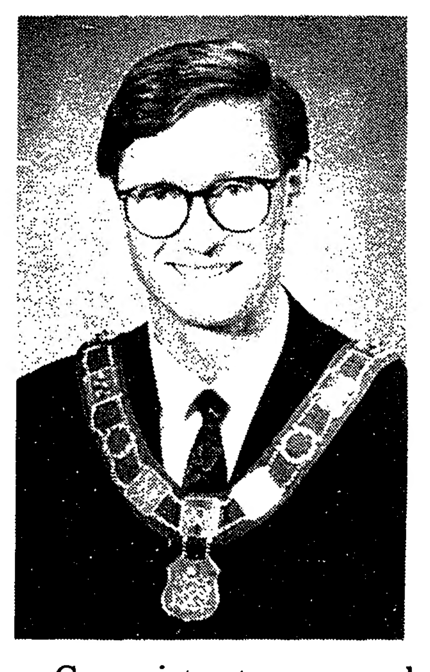
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

- Association albertaine des parents francophones
- A.C.F.A. régionale de Calgary
- Centre de l'éducation permanente de Calgary
- Centre français de l'Université de Calgary
- Chevaliers de Colomb, conseil Dandurand
- Club de l'amitié de Calgary
- Club Inter
- Comité de communication francophone de Calgary
- Comité de planification du Centre scolaire communautaire de Calgary
- Copains de jeux
- Femmes collaboratrices
- Gigueurs de Calgary
- Société franco-canadienne de Calgary
- Société de théâtre de Calgary

Un MERCI SPÉCIAL
à tous nos bénévoles
et collaborateurs!



Aux lecteurs et lectrices du Franco



Je suis très heureux d'accorder mon appui au Centre scolaire communautaire et je félicite le Comité de planification de la diligence et de l'enthousiasme avec lesquels il a mené ce projet a bien.

Le Centre scolaire communautaire sera sans contredit une ressource des plus précieuses pour les étudiants des programmes d'immersion de Calgary et pour les adultes qui désirent parfaire leur connaissance du français.

Ce projet est un exemple très éloquent de la nature cosmopolitaine et du multiculturalisme de notre ville, où l'excellence linguistique et culturelle a toujours sa place.

Le Centre scolaire communautaire donnera aux étudiants l'occasion d'acquérir des compétences qui leur seront extrêmement utiles sur la scène internationale, où la ville de Calgary est appelée à jouer un rôle de plus en plus important. À l'ère de la mondialisation, la langue est un atout qu'il faut faire valoir dans les communautés commerciales et culturelles du monde entier.

L'inauguration du Centre scolaire communautaire sera un fait marquant dans les annales de notre ville, et à ceux et celles qui ont travaillé d'arrache-pied à la concrétisation de ce projet, je lève mon chapeau.

Bien cordialement

Le maire de Calgary
Al Duerr

Le Centre scolaire communautaire de Calgary

par LIETTE TOUSIGNANT

CALGARY - Le 12 novembre dernier, le Comité de planification a rencontré le maire Al Duerr pour l'informer des développements dans le dossier du Centre scolaire communautaire. Comme vous voyez dans la lettre ci-haut, Monsieur Duerr supporte notre projet et reconnaît les nombreux avantages de construire un tel centre à Calgary. De plus, le Maire a aussi envoyé une lettre au Secrétaire d'État, l'Honorable Robert de Cotret et au ministre de l'éducation de l'Alberta, Monsieur Jim Dinning pour réitérer son appui à notre projet.

Depuis avril 1991, le Comité de planification du Centre scolaire communautaire de Calgary a fait partie d'un Comité d'étude, mandaté par la ville de Calgary, pour étudier l'utilisation maximale du terrain de Lincoln Park. Le Comité d'étude a présenté ses recommandations au département d'opérations et environnement de la ville le 2 décembre dernier. Celles-ci ont été acceptées et ont été présentées au département municipal de planification le 18 décembre dernier. La décision finale concernant le développement du terrain de Lincoln Park sera prise par le Conseil de ville en février 1992.

Nous espérons tous et nous sommes confiants que la décision du Conseil sera positive. Nous vous tiendrons au courant des résultats de ces rencontres dans le prochain Calgary à la page. D'ici là, si vous désirez plus de détails, n'hésitez pas à m'appeler au 250-2105.

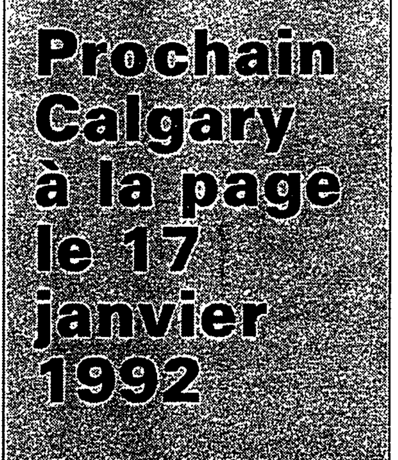
Le Comité de planification vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes et vous remercie de votre support et de votre confiance en nous pour mener à terme le mandat que vous nous avez fidèlement confié.

Avis

Les gens de Calgary qui, au 2 janvier 1992, n'auront pas encore reçu leur calendrier des cours de l'éducation permanente de l'Université de Calgary, peuvent téléphoner au 220-4100 pour en faire la demande.

LES ENFANTS

Ne manquez pas le SPÉCIAL DE NOËL du Babillard, mardi le 24 décembre à 20h30. Vous serez ravis d'entendre les nouvelles du Pôle Nord directement de la bouche du secrétaire du Père Noël.





Depuis le 4 novembre, l'ACFA a deux nouveaux projets en marche: le Salon du livre '92 et Éventail '92. Ces deux événements se tiendront conjointement du 5 au 7 mars 1992 au Red and White Room du Centre Olympique des Bénévoles à l'Université de Calgary.

Après le grand succès de l'Éventail ces dernières années, l'ACFA a décidé d'organiser l'événement en 1992. Éventail '92 soulignera l'existence des nombreux services en français à Calgary. Les exposants qui incluent organismes et entreprises seront heureux de servir le public dans la langue officielle de leur choix. Par conséquent, l'ACFA espère offrir aux visiteurs un Éventail de plus grande envergure.

Dans le but de promouvoir la langue française à Calgary, l'ACFA vous invite à son Salon du Livre. Au-delà de 2000 titres d'autres francophones provenant d'un peu partout à travers le monde vous seront accessibles. Une bonne sélection de disques compacts, cassettes, jeux et articles divers sera aussi mise en vente.

Marie Larochelle, récemment arrivée à Calgary s'occupe de l'organisation du Salon du Livre tandis que Alain Bertrand organise l'Éventail des services francophones de Calgary. Ces deux personnes participent à l'organisation de ces projets grâce à une subvention d'Emploi et Immigration Canada. Le projet se terminera vers la fin-mars.

Pour plus d'information concernant le Salon du Livre et l'Éventail, ou si vous voulez offrir vos services en tant que personne bénévole, n'hésitez pas à communiquer avec Marie et Alain au 250-5001.

Au plaisir de vous revoir au Salon du Livre et à l'Éventail.

La session hiver '92 s'annonce prometteuse au CEP!

Dans la dernière parution du Calgary à la page, je vous ai brièvement entretenu du contenu de la programmation hiver '92 du Centre de l'éducation permanente car celui-ci n'était pas tout à fait complété. Travail accompli! La programmation hiver '92 est maintenant disponible! Une distribution massive s'effectue présentement au sein des associations et institutions regroupant les francophones et francophiles de Calgary. Il y a toujours possibilité d'obtenir une copie en vous adressant directement au CEP au numéro suivant 297-4023, nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir notre programmation.

Parlons contenu! Les cours qu'on y retrouve se regroupent sous trois volets:

INFORMATIQUE
- Macintosh
- Lotus 1-2-3 (version 3.1)
- Wordperfect (version 5.1)
- Microsoft word

COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE
- Notions de base concernant la rédaction et la présentation de lettre
- Cours de conversation orale et écrite pour les parents ayant des enfants à l'immersion française
- Grammaire de niveau avancé
- Communication orale et écrite en français de niveau débutant et intermédiaire
- Cours d'initiation à l'anglais

DIVERS
- Secourisme orienté vers la sécurité
- Initiation à la conduite d'assemblée générale
- Tai Chi
- Technique de recherche d'emploi
- Peinture à l'huile

Cette panoplie de cours s'offriront dès janvier jusqu'au mois de juin. Communiquez avec nous pour connaître les dates et détails des cours qui vous intéressent. La période d'inscription est débutée et elle se tiendra jusqu'au 10 janvier 1992. Pour ceux qui sont trop occupés avec l'arrivée des Fêtes, nous acceptons les inscriptions tardives! Mais n'oubliez pas: premier arrivé, premier servi...

Enfin, j'aimerais vous donner un avant-goût des activités qui s'ajouteront à la liste ci-haut mentionnée au cours des premiers mois de 1992, à savoir: cours de comptabilité sur ordinateur _ AACPAC; cours de formation en garderie respectant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi dans ce domaine; «Core French for Teachers»; et l'amorce du dossier de l'analphabétisation à Calgary. Je termine en vous souhaitant, en mon nom et au nom du conseil d'administration du Centre de l'éducation permanente,

Joyeux Noël et Bonne Année!
Lucie Audette
coordonnatrice

CALENDRIER EN BREF

Décembre

31 Veillée du Jour de l'An, à 20h30, au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1719 - 5 Rue S.O.

- 20$ par personne, buffet chaud inclu
- Musique de danse par Carefree Sounds
- Billets en vente les dimanches, après la messe de 10h30, au sous-sol de l'église Ste-Famille
- Présentée par la Société franco-canadienne de Calgary
- Renseignements supplémentaires: Georges au 272-3675, Laurier au 228-5709, Paul au 239-9742

Janvier

6 Daddy Nostalgie, au Cinéma Plaza 1133 Kensington Road N.W., à 21h30. (France 1990)

17 La saison de l'impro recommence. Les VENDREDIS de L'IMPROVISATION, au Riverside Club, 110 Point McKay Cres. N.W., à 20h. Informations au 250-5004.

17 Uranus, un film Français de 1990, au Cinéma Plaza.
vendredi le 17 à 19h
samedi le 18 à 21h30
dimanche le 19 à 13h30 et à 19h

Notes

Chaque vendredi soir, rencontre des 50 ans et plus au Club de l'Amitié de Calgary, au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1719 - 5 Rue S.O. Pour informations, téléphonez à Rollande Laitre au 276-9556.

Chaque deux semaines, des mères et leurs enfants se réunissent afin de permettre à leurs enfants de jouer entre eux en français. Toutes les rencontres sont de 9h30 à 11h30. Les frais d'activités sont habituellement de 5$ par famille. Pour avoir des renseignements additionnels sur le groupe Copains de jeux, téléphonez à Gisèle au 547-0612.

La Société de théâtre de Calgary est heureuse d'annoncer la nomination de M. Luc Tousignant au poste de président. Il remplace M. André Belzil qui a dû quitter ses fonctions dernièrement. La Société de théâtre de Calgary profite de cette occasion pour remercier M. Belzil pour le travail qu'il a accompli au sein de la Société durant ses dix-huit mois de service.

Actif à l'intérieur de la communauté francophone de Calgary depuis les quatres dernières années, M. Tousignant croit à la cause francophone en Alberta. Il se fixe comme objectif de rendre la Société de théâtre plus visible afin que cet organisme poursuive sa démarche vers une société culturelle indépendante. Il entrevoit une fin de saison très active et envisage la prochaine année de façon plus prometteuse. Les tâches de Luc seront facilitées grâce à un comité énergique et dévoué à la cause.

Depuis deux ans, la Société de théâtre de Calgary a réellement repris du poil de la bête. Il est bon de souligner que le nombre de membres a doublé et que les différentes composantes de la Société de théâtre de Calgary, la Troupe des Avant-Cimes, la Ligue d'Improvisation, le Babillard (Télé Canal 10) et le Panier Percé (Radio CJSW 90, 9MF) fonctionnent à plein régime depuis maintenant plusieurs mois.

Le Conseil d'administration et les membres de la Société félicitent M. Luc Tousignant pour l'obtention de ce poste et lui souhaitent bonne chance dans ses futures entreprises.

LE FRANCO
TÉLÉCOPIEUR 465-3647
TÉLÉPHONE 465-6581

AVIS PUBLIC DE CP RAIL

CP Rail a présenté à l'Office national des transports du Canada (ONT) des demandes pour l'abandon de certains embranchements ou tronçons d'embranchements dans l'ouest du Canada. Ces abandons pourraient entraîner une hausse des taux du transport marchandises pour les expéditeurs situés à certains points (on parle généralement d' «impact tarifaire»), puisque les taux du transport marchandises s'appliquant aux grains, établis conformément à l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), sont calculés d'après le nombre réel de milles ferroviaires jusqu'à destination.

Si des lignes ou tronçons de lignes spécifiques sont abandonnés avant l'établissement du barème pour la campagne agricole 1992-1993, CP Rail emploiera les dispositions de l'alinéa 46 (1) (a) de la LTGO en vertu duquel des taux inférieurs à ceux qui sont établis par l'application de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest peuvent être pratiqués.

Conformément aux dispositions des alinéas 46 (1) (a) et (1) (c) de la LTGO, CP Rail désire donner avis qu'une entente a été conclue avec les expéditeurs ci-après pour qu'ils participent, dans la mesure prescrite, à un programme de taux réduits et elle donne avis public de son intention.

Liste des expéditeurs qui ont donné avis à l'ONT de l'entente intervenue conformément aux dispositions de l'alinéa 46 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest :

- AgPro Grain Inc.
- ADM Agri-Industries Ltd.
- Alberta Dehydrating Company Ltd.
- Alberta Wheat Pool
- Canada Malting Co. Limited
- Canbra Foods Ltd.
- Cargill Limited
- Central Soya Co. Inc.
- Champion Hay Processors (division de Champion Feed Services Ltd.)
- Continental Grain Company (Canada) Limited
- CSP Foods Ltd.
- Finora Canada Ltd.
- Hat Alfalfa Processors Inc.
- Louis Dreyfus Canada Ltd.
- Manitoba Pool Elevators
- Maple Leaf Mills
- N.M. Paterson & Sons Limited
- North East Terminal Limited
- Northern Sales Co. Ltd.
- Ogilvie Mills Ltd.
- Palliser Grain Co. Ltd.
- Parrish & Heimbecker, Limited
- Pioneer Grain Company Limited
- Prairie Fiber Inc.
- Robin Hood Multifoods Inc.
- Saskatchewan Wheat Pool
- Stow Grain (division de Agro du Canada Ltée)
- La Compagnie Quaker Oats du Canada Ltée
- Tirol International Marketing
- United Grain Growers Limited
- United Oilseeds Products Inc.
- Westcan Malting Ltd.
- Weyburn Inland Terminal Ltd.
- XCAN Grain Ltd.

Niveau des réductions de taux :
- Les réductions de taux équivaudront à la différence entre ce que la portion du taux payable par l'expéditeur aurait été si elle avait été établie d'après le millage ferroviaire en vigueur durant la campagne agricole 1989-1990 et la portion du taux payable par l'expéditeur établie d'après le millage ferroviaire réel à partir duquel le taux pour la campagne agricole 1992-1993 a été calculé en vertu de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO).

Conditions générales :
- S'applique à toutes les marchandises décrites à l'annexe I de la LTGO.
- Le taux réduit s'applique au moment de la facturation initiale.
- S'applique à tous les points du réseau de CP Rail où l'impact tarifaire a des effets. Les conditions de la présente entente sont transmissibles et lieront les propriétaires successeurs de tronçons de ce réseau cédés pendant la durée des campagnes agricoles 1990-1991, 1991-1992 ou 1992-1993.
- Les taux réduits applicables en vertu du présent programme d'impact tarifaire s'ajouteront à tout autre taux réduit devant être établi en vertu de tout autre avis public de CP Rail donné conformément à l'article 46 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Prise d'effet :
- Le 1er août 1992; valide jusqu'au 31 juillet 1993.

Origines :
- Au départ des installations des expéditeurs participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine qui sont désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO et où l'impact tarifaire a des effets attribuables à l'abandon d'embranchements.

Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO qui sont desservis par CP Rail ou de tout autre port de Colombie-Britannique, dans les limites prévues dans le tarif.

Référence tarifaire :
- CN/CP - tarif 4310

Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
No de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9
No de télécopieur : (204) 946-3305



• Le choix du journal

Nos quatre dernières personnalités du mois

Voici les personnalités francophones qui se sont le plus illustrées au cours des mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

PERSONNALITÉ DE SEPTEMBRE

Le Comité de communication francophone de Calgary, dont le président est M. Yves Chouinard, se dévoue depuis plus d'un an à assurer aux francophones de Calgary une meilleure visibilité non seulement dans le journal Le Franco mais aussi dans toutes sortes de domaines à Calgary.

En janvier dernier, le Comité débutait un projet intitulé «Calgary à la page» dans le journal Le Franco. Ces deux pages ont permis aux autres communautés francophones de la province d'apprendre à mieux connaître la communauté franco-calgarienne, d'en apprécier son dynamisme, sa vivacité.

Le Comité de communication francophone de Calgary est donc notre choix comme personnalité francophone du mois de septembre. Félicitations à tous les membres du comité.

PERSONNALITÉ D'OCTOBRE

Notre personnalité du mois d'octobre est très connue dans la région de Saint-Paul, car elle s'implique depuis de nombreuses années dans la communauté francophone. Elle a notamment été agente de développement communautaire pour la régionale de l'ACFA de Saint-Paul avant d'en devenir la présidente. Depuis le 6 septembre, elle est la nouvelle secrétaire-coordonnatrice de La Société Les Blés d'Or, troupe folklorique canadienne-française avantageusement connue au Canada et outre frontières.

Madame Pauline Dubé est donc notre personnalité du mois d'octobre. Félicitations Madame et continuez votre magnifique travail.

PERSONNALITÉ DE NOVEMBRE

Notre personnalité du mois de novembre est une jeune fille qui est championne canadienne de marathon, championne canadienne du 10 km et médaillée d'argent aux Championnats du monde à Assen aux Pays-bas en 1990. Fait assez particulier, notre personnalité fait de la compétition en chaise roulante.

Chantal Petitclerc s'entraîne présentement pour les Jeux Olympiques de Barcelone en septembre 1992 où elle est confiante d'y remporter une médaille même si la course en fauteuil roulant n'est pas encore reconnue comme une discipline olympique. (voir reportage du 29 movembre 1991, p.16)

Félicitations Chantal et nos meilleurs voeux t'accompagnent à Barcelone.

PERSONNALITÉ DE DÉCEMBRE

C'est un «p'tit gars» de Falher. Il fait maintenant carrière à Paris en France, comme maître de chapelle à Notre-Dame de Paris. Il a fait l'objet d'un reportage dans le journal la semaine dernière et tous les Franco-Albertains sont fiers de lui.

Michel-Marc Gervais est notre personnalité du mois de décembre de par sa carrière internationale en musique classique et en chant chorale.

Félicitations et meilleurs voeux de succès.

Richelieu

...suite de la page 9

avantages marqués comme la participation aux activités culturelles de l'école, avoir accès au nouveau terrain de jeux extérieurs récemment mis à la disposition des jeunes.

Elle a aussi souligné l'appui apporté par la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) aux prématernelles. Au cours des prochains mois la FPFA mettra aussi à la disposition des parents et des enseignants son Centre de ressources préscolaires.

Pour ce qui est du comité de parents de l'école Notre-Dame représenté par Madame Camilla Lavoie, ce chèque est un gros coup de pouce au financement du terrain de jeux qui a été monté à l'école Notre-Dame au cours de l'automne et qui a fait l'objet d'un reportage dans Le Franco.

M. Michel Lehodey, président du Club Richelieu, a tenu à souligner le support que le club veut apporter aux jeunes surtout par l'entremise des écoles françaises et que ce sont les petits des prématernelles qui assurent une relève dans ces écoles. «Il faut supporter les écoles françaises si on veut faire échec à l'assimilation. Et c'est à la source que nous voulons le faire en aidant les jeunes des prématernelles, à Edmonton surtout.»

M. Lehodey a tenu à souligner le magnifique travail des francophones bénévoles qui ont aidé à faire de ce casino un grand succès. «Ces personnes militent dans toutes sortes d'organismes et ont passé le mot que le Club Richelieu pouvait aider financièrement les organismes. Alors depuis ce temps nous avons eu beaucoup plus d'organismes qui sont venus frapper à notre porte. Nous sommes prêt à les aider, mais le gouvernement veut savoir où va l'argent et à quoi il sert. La Commission des casinos est très stricte. Nous devons faire une enquête sérieuse afin de s'assurer que l'argent remis est dépensé aux fins pour lesquelles il a été octroyé.»

En ce qui concerne l'avenir du Club Richelieu, M. Lehodey a demandé aux membres de participer à une réunion d'affaires le 10 décembre afin de statuer sur l'avenir du club. On se souviendra que l'an dernier les fêtes du 20e anniversaire ont été annulées. M. Lehodey a souligné que le Richelieu International ne reconnaissait que le 25e anniversaire et «je suis confiant que le Club Richelieu d'Edmonton se rendra jusque là. Nous n'avons présentement qu'une trentaine de membres mais ils sont dynamiques et veulent travailler pour la jeunesse. Le Club Richelieu est loin d'être mort.»

Annette

...suite de la page 8

du son de sa guitare. Elle atteint son but avec une virtuosité et une intimité remarquable. Elle parvient à équilibrer sa passion pour la musique latino-américaine tout en développant ses racines canadiennes-françaises. En maîtrisant ses influences diverses telles que le jazz, le classique et la musique traditionnelle, elle a appris à les incorporer à sa musique pour se donner un style qui lui appartient. Elle sait exploiter la richesse des timbres de son instrument en interprétant ses propres compositions ou celles d'autres musiciens tels que Lyal Steel. «Lyall et moi, nous avons souvent travaillé ensemble. Soit que c'est lui qui interprète mes compositions ou moi qui interprète les siennes», ajoute-t-elle.

«Échos», la deuxième cassette d'Annette Chrétien, a été lancée le 30 novembre dernier et marque une certaine évolution en tant que guitariste. «Faut changer! Faut évoluer! Je crois que cette cassette est un peu moins accessible que la première au point de vue musical. Je ne veux pas faire la même chose. Ma troisième cassette que je planifie déjà marquera une nette progression de ma musique».

Annette a participé à divers festivals à travers le pays et même à Cuba. Elle donnera un spectacle le 7 mars prochain à la salle Nickelodeon. À Calgary, ses deux cassettes sont disponibles à la Ruelle, au Glenbow Gift Shop et chez Rideau Music. À Edmonton, on peut se les procurer au Carrefour.

par GUY SCHERRER

Faites votre programme

Pour ceux qui veulent maintenant devenir un peu plus actifs, vous êtes prêts à vous faire un petit programme de mise en forme. pour ce faire, vous devez vous rappelez les principes que j'ai expliqué dans les semaines précédentes: travail aérobic (amélioration du transport d'oxygène) travail musculaire (amélioration de la vigueur musculaire) et assouplissement. Il est très important d'inclure ces 3 éléments dans votre nouveau style de vie, plus sain.

La première étape est de déterminer une activité que vous aimez et aurez plaisir à pratiquer. Cette activité devra être répétée 3 fois par semaine pour une durée de 15 minutes. Par la suite il faudra augmenter la durée à 30 minutes, pour pouvoir observer une amélioration dans votre sensation de mieux être. Voici des exemples d'activités que vous pouvez choisir: marche, course à pied, bicyclette stationnaire, natation, saut à la corde, ski de fond, patinage, raquette...

Pour l'amélioration de la vigueur musculaire il faut prévoir une quinzaine de minutes d'exercices à main libre. Se sont des exercices que l'on fait sans appareils spéciaux. Seul le poids de votre corps est mis à contribution. On peut également se servir de petits objets que l'on trouve à la maison (balai, chaise, livre, vieille chambre à air de vélo, élastiques, tubes chirurgicaux, etc...) Une série de 4 à 5 exercices suffiront pour remplir votre 15 minutes d'exercices. En répétant votre série 3 fois par semaine vous augmenterez votre vigueur musculaire. Il faut sélectionner des exercices qui feront travailler différentes régions musculaires. Ainsi vous garderez une vigueur musculaire généralisée.

Pour bien compléter votre programme, il ne faut pas oublier les exercices d'échauffement et d'assouplissement. Cinq petites minutes d'exercices d'échauffement avant de débuter votre activité aérobic diminueront les risques de blessures. Cinq petites minutes après votre activité diminueront les douleurs musculaires et vous aiderons à conserver votre souplesse.

Il ne faut jamais perdre de vue que les changements physiques ne sont pas instantanés. Il peut arriver de ne pas constater d'amélioration avant un mois et même plus. Chaque individu réagit différemment à l'activité. Encouragez-vous à continuer et dites-vous que l'activité physique n'est néfaste pour la santé que pour quelque rare exception.

AVIS DE NOMINATION



Keith Shackleford, Directeur des programmes

Monsieur Brian Hill, Directeur général régional d'Emploi et Immigration Canada pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Keith Shackleford au poste de Directeur des programmes pour la région. Monsieur Shackleford a occupé divers postes au sein du Ministère. Il revient en Alberta après des affectations de six ans à Ottawa et en Australie. Monsieur Shackleford détient un diplôme en économie et en géographie de l'université du Manitoba, et il attend avec impatience de mettre son expérience au profit de la gestion et de la mise au point de programmes.



APPEL D'OFFRES

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213, moyennant paiement des frais exigés.

PROJET

No 802701 - pour TRANSPORTS CANADA, Inuvik, T.N.-O., Aéroport d'Inuvik, remise en état du site du NDB et du poste émetteur-récepteur.

On peut également se procurer les documents de soumission en s'adressant aux bureaux suivants de Travaux publics Canada: 5013 - 51e Rue, C.P. 518, Yellowknife et C.P. 1128, Inuvik, T.N.-O. On peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs situés à Edmonton, Alberta, et à Yellowknife, T.N.-O.

Date limite: le vendredi 10 janvier 1992

FRAIS: 25$ (non remboursables) TPS incluse

Pour tout renseignement technique, communiquer avec:
Joseph Raiter, agent de projet
Téléphone: (403) 495-6014

Pour plus de renseignements concernant la soumission, composer le (403) 495-3213.

INSTRUCTIONS

Les frais exigés pour les documents de soumission doivent être payés comptant ou par chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Office national de l'énergie

Avis d'audience publique

TransCanada PipeLines Limited
Demande relative aux droits en vigueur le 1er janvier 1992

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour instruire une demande déposée par TransCanada PipeLines Limited («TransCanada»), le 4 juillet 1991 et modifiée le 22 novembre 1991, en vertu de la Partie IV de la **Loi sur l'Office national de l'énergie** («la Loi») afin d'obtenir certaines ordonnances portant sur les droits qu'elle pourra percevoir pour ses services du 1er janvier au 31 décembre 1992.

Le rapport d'un groupe de travail réunissant divers participants de l'industrie est contenu dans la demande de TransCanada. Ce rapport contient la description d'un certain nombre de questions sur lesquelles le groupe de travail a pu s'entendre et d'autres questions sur lesquelles les participants ne se sont pas entendus.

L'audience commencera à 13h, heure locale, le 17 février 1992, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, au 311, 6e Avenue s.o., Calgary (Alberta). Cette audience publique sera tenue pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées au sujet de ladite demande.

Toute personne souhaitant intervenir à cette audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à TransCanada, à l'adresse suivante :

M. Robert B. Cohen,
Avocat-conseil général, Réglementation
TransCanada PipeLines Limited
TransCanada PipeLines Tower
1900 - 111, 5e Avenue s.o.
B.P. 1000, succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5
Téléphone : (403) 267-1041
Télécopieur : (403) 267-1055

TransCanada fera parvenir une copie de sa demande à chaque intervenant.

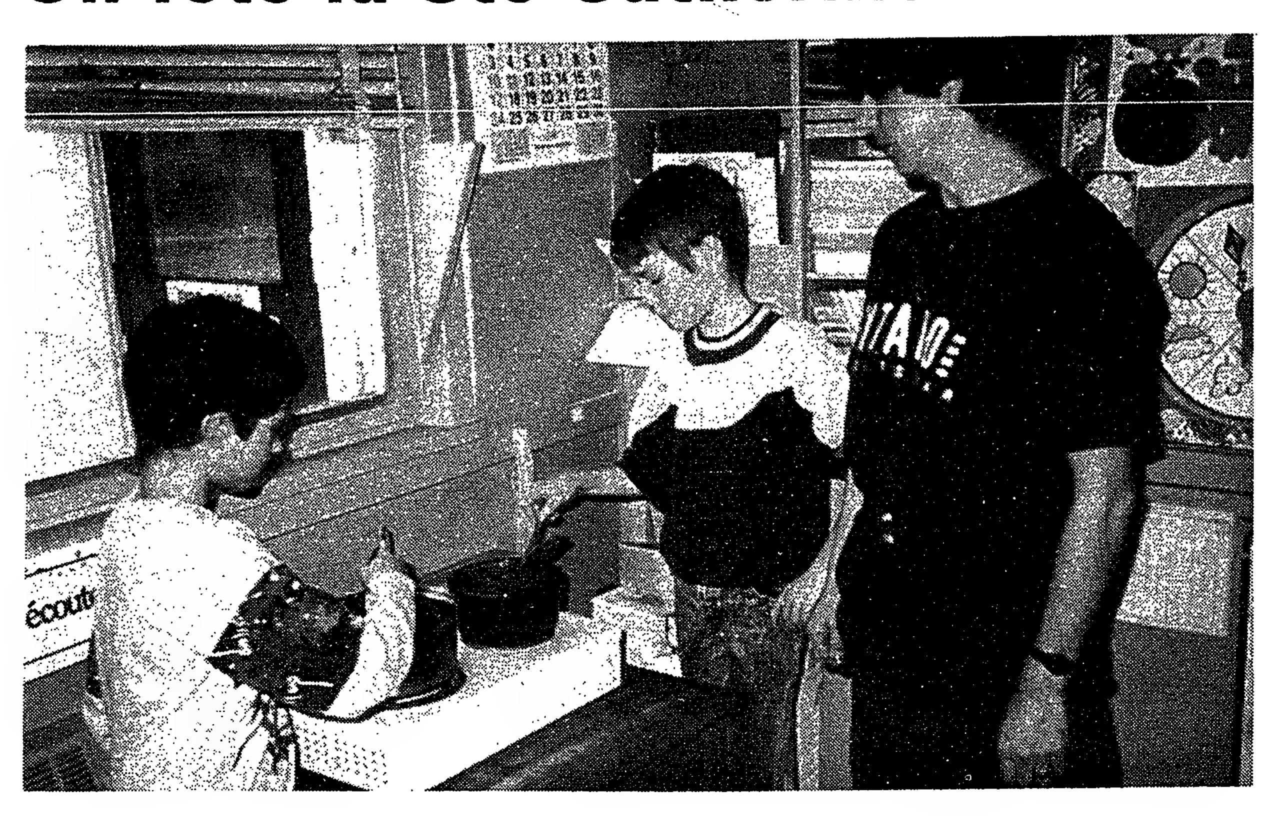
Les parties intéressées qui désirent faire des commentaires au sujet des questions examinées et du rapport du groupe de travail doivent inclure ces commentaires dans leur intervention et signifier ceux-ci à toutes les parties à l'audience RH-1-91. Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 31 décembre 1991. Le Secrétaire publiera ensuite une liste des intervenants.

Toute personne ne désirant pas intervenir à l'audience, mais souhaitant faire un commentaire au sujet de la demande doit, le 17 janvier 1992 au plus tard, écrire au Secrétaire de l'Office et faire parvenir une copie de sa lettre à TransCanada.

On peut se renseigner au sujet de la procédure de cette audience (ordonnance d'audience RH-4-91) ou de l'ébauche des **Règles de pratique et de procédure de l'Office** (les deux documents sont disponibles dans les deux langues officielles) en s'adressant au Secrétaire par écrit ou en téléphonant au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office, au (613) 299-2711.

G.A. Laing
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6e Avenue s.o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

• École Voyageur
On fête la Ste-Catherine



Le Grand Chef (madame Champagne) surveille les cuistots.

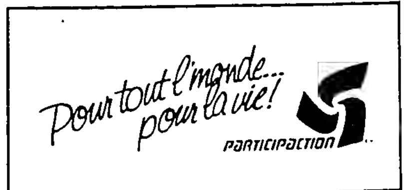
MEDLEY- À l'École Voyageur, cette année, on a souligné d'une façon un peu spéciale la journée de la Sainte-Catherine. Les élèves de 5e et 6e année se sont joints à ceux de la 1ère année pour préparer et goûter ce délice digne d'une de nos «gustatives» traditions canadiennes-françaises. Monsieur Pinon et madame Champagne n'ont pas eu de difficultés à organiser cette rencontre et l'incitation n'avait d'égal que la quantité de sucre utilisé pour la cuission de la tire. Tout s'est bien déroulé; il y avait de gras que les mains avides et expertes dans l'art de ce type de préparation culinaire.

• Autour du monde

Les militaires se préparent à la fête



MEDLEY - Tous les ans, vers la fin de l'hiver, les habitants de la base militaire de Medley se détendent en organisant et en participant à un festival d'hiver.
À tous les ans, les élèves des quatres écoles de la base ont la chance de participer à un concours pour choisir le thème de ce festival.
Audrey Roussel (à gauche), une élève de la 5e année à l'École Voyageur, a gagné le premier prix de ce concours cette année avec le thème: «Autour du monde/ Around the World». Mylène Nault (à droite), une autre élève de la 5e année à l'École Voyageur, a reçu le deuxième prix. Cette année, le Festival d'hiver aura lieu du 5 mars au 7 mars 1992.



• Sainte-Catherine

St-Paul respecte la coutume

par ARLETTE DHUICQUE

ST-PAUL - Le 25 novembre, on préparait la tire dans les cuisines du Centre culturel. Les Femmes chrétiennes recevaient notre communauté pour célébrer la Sainte-Catherine.

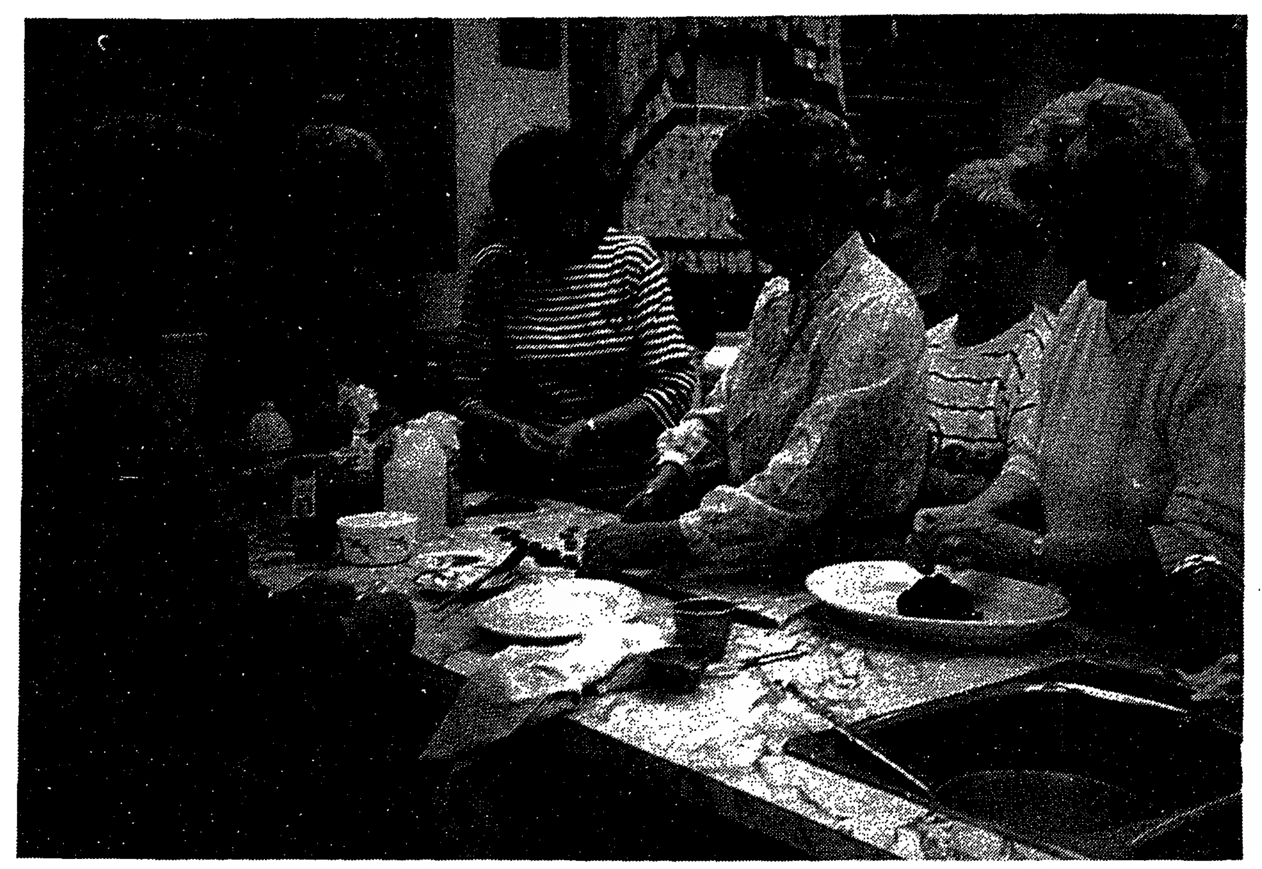
Depuis très longtemps, dans les Vieux Pays, elle est la patronne des jeunes filles célibataires de 25 ans et plus. L'expression «coiffer Ste-Catherine» signifie toujours rester vieille fille. Elles honorent leur sainte mais aussi s'affublent de chapeaux extravagants pour leur bal, celui dit des Catherinettes.

Au Québec, au siècle dernier, c'était un jour férié, et spécialement celui de la tire. Elle était préparée dans toutes les familles et servie au cours de la longue veillée. Sainte Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame la distribuait à ses jeunes élèves indiens en récompense ce jour-là, date d'ouverture de son école. En souvenir d'elle, cette tradition se conserve dans nos coutumes.

À St-Paul, comme chaque année, c'est toujours une vraie fête. Nous la devons à l'initiative de Gertrude Larochelle et son groupe de fidèles bénévoles. De la musique, des chants, un repas accompagné de grands plateaux de tire et de nombreux cadeaux en loterie étaient offerts à tous.

Plus de 150 personnes, enfants comme adultes, étaient présentes. Gertrude a tenu à la participation de nos écoliers pour cette fête franco-canadienne. La coutume des chapeaux des Catherinettes était rappelée. Tous les petits de l'École Enfantine sont arrivés avec d'amusants chapeaux.

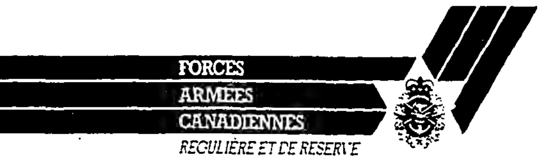
Les ouvrages de bénévoles, tirés au sort parmi l'assistance, ont été très appréciés par les gagnants. Peu de tire restait dans les plats à la fin de la réunion; elle était bien bonne! En Provence elle est faite aussi avec du miel et on dit que les Catherinettes qui la préparent ce jour-là trouveront un mari dans l'année. Encore une coutume à ajouter à celle d'ici puisqu'elle est faite d'espoir et d'autant de joie.



(Photo Arlette Dhuicque)







• École Citadelle

Vous connaissez?

par JULIE B. DALLAIRE

LEGAL- Il y a longtemps qu'on en a pas entendu parler. Mais c'est notre faute. Nous étions trop occupés pour en parler! Pourtant, les élèves et les professeurs y font beaucoup de choses très intéressantes.

Nous avons eu le spectacle d'Édouard et Micha ainsi que quelques dîners où tous ont pu se régaler. Dans le cadre de leur cours d'art culinaire, les élèves de 7e et 8e année ont préparé des hot-dogs et des sous-marins. Ce fut un vrai succès!

Également, nous avons célébré la Fête de la toussaint d'une façon très spéciale. Le tout a commencé par une célébration eucharistique et ensuite nos volontaires ont servi plus de 100 repas où la soupe aux légumes et les crêpes étaient à l'honneur.

Il ne faudrait pas passer sous silence la parade des chapeaux de la Ste-Catherine et la savoureuse tire de maman Sabourin et grand-maman Bergevin.

L'École Citadelle a subi une attaque qui l'a laissé dans l'esprit des Fêtes! Ce qui devait être une simple classe d'art culinaire pour les élèves de 7e et 8e année a pris des proportions pratiquement incontrôlables. Les quelques pâtés prévus «pour faire plaisir» se sont terminés par une production quasi-industrielle qui a fait travailler une quinzaine de mamans et grand-mamans bénévoles. Elles ont fait 100 pâtés à la viande qui se sont vendus en un clin d'oeil.

Nous avons aussi commencé la célébration de l'Avent et nous avons tous mis beaucoup d'énergie à préparer notre concert de Noël qui a eu lieu le 11 décembre.

Soyez sans crainte, d'autres nouvelles viendront... Serait-ce une résolution du jour de l'An? À la prochaine, et Joyeux Noël!

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

No 623940 - pour AGRICULTURE CANADA, Lethbridge, Alberta, Institut de recherches vétérinaires, bâtiment d'isolement, installation de recherches sur les gros animaux - Soumission complémentaire pour les systèmes de commande.

Date limite: le vendredi 3 janvier 1992

On peut également obtenir les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés dans l'Édifice Harry Hays, bureau 632, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary (Alberta); on peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de l'Association de constructeurs situés à Edmonton, à Calgary et à Lethbridge, Alberta.

Pour tout renseignement à caractères technique, contacter:
R.W. Paulsen
Gestionnaire de projet
Tél.: (403) 495-3154

Pour des renseignements sur la soumission, composer le (403) 495-3213.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.B.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

E.S.O.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

R.P.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

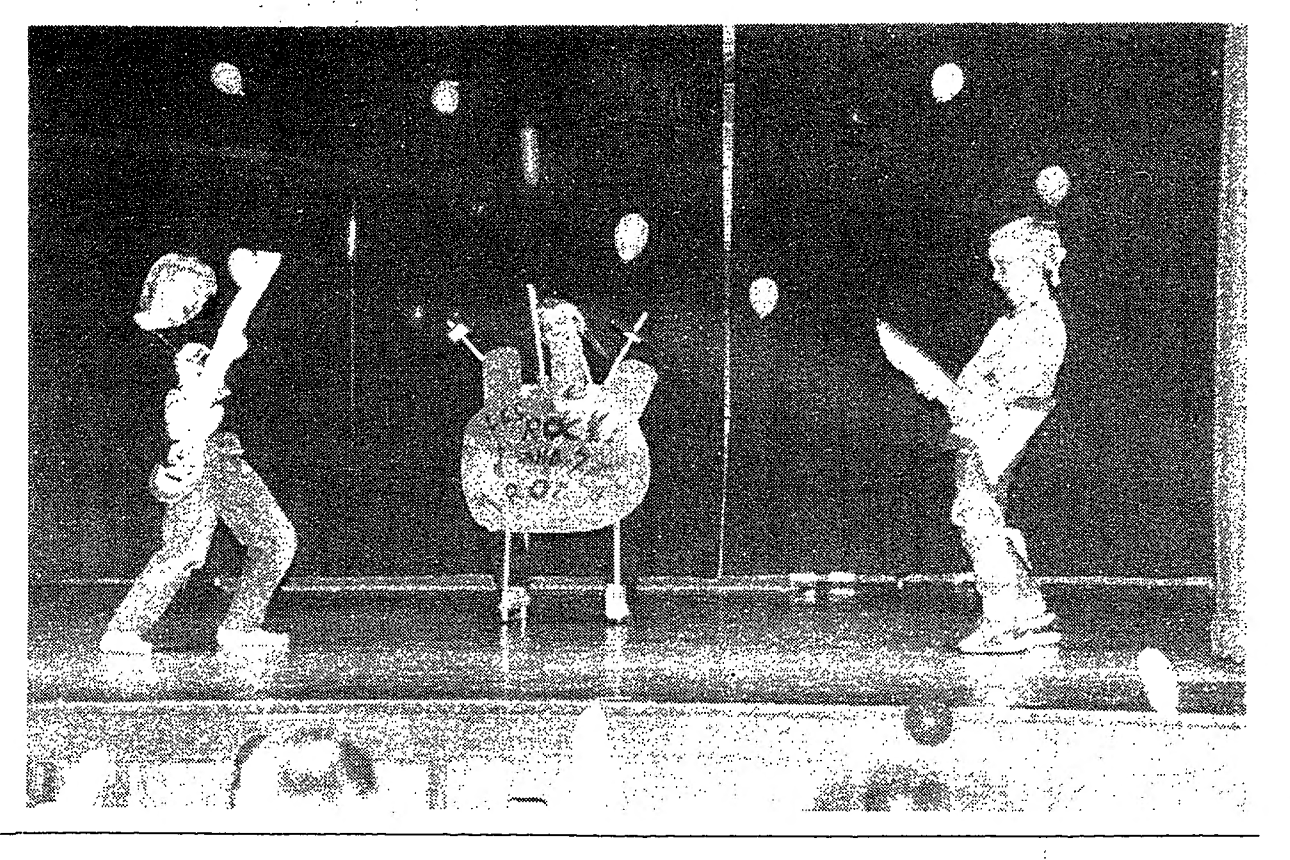
St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

G.D.F.

À VOTRE SERVICE

• École Notre-Dame

On s'amuse en français



par GUY SCHERRER

EDMONTON - Sous les rythmes musicaux des Marjo, Mitsou, Claude Dubois, les B.B. etc.., les élèves de l'école Notre-Dame d'Edmonton se sont bien amusés. Après plusieurs heures de pratique, 24 élèves ont participé à un petit concours de postsynchronisation. Le concours était réservé aux élèves des niveaux suivants: 4e, 5e et 6e année. Sous la musique et les paroles de leur chanteur ou groupe musical préféré, ces élèves ont fait semblant de chanter. Sur la photo on peut voir (g. à d.) Jeffrey Wallach, Daniel Szaszkiewicz et Frédéric Thériault qui interprètent une chanson de Rock et Belles Oreilles. Le résultat: les élèves participants et spectateurs se sont bien amusés, durant une heure, en n'écoutant que de la musique francophone. Ce fut le même résultat pour la représentation du soir en présence des parents.

• Veillée du Jour de l'An

Le Conseil St-Thomas change d'endroit

Le Conseil St-Thomas des Chevaliers de Colomb organise encore cette année sa fameuse Veillée du Jour de l'An. Cette activité sociale permet aux francophones de la capitale de s'amuser en français à l'occasion de l'arrivée de la nouvelle année.

Les organisateurs ont toutefois apporté quelques changements à la fête. Ainsi, le tout se déroulera à l'hôtel Highway Motor Inn situé au 4520 de la 76e Avenue à Edmonton. On sait que le Capilano Inn a fermé ses portes au cours de la dernière année.

Au programme, il y aura un cocktail à 18h30 suivi d'un souper à 19h30 et de la danse à 21h jusqu'à 2h du matin. Les frais de la musique ont été confié au Juke Box d'André Roy et à l'orchestre de Ghislain Bergeron. Avec André Roy et Ghislain Bergeron, les participants à cette veillée sont assurés de ne pas s'ennuyer.

Il y aura évidemment le traditionnel tirage de nombreux prix de présence en plus des prix pour les danseurs et des jeux organisés par les Chevaliers.

C'est l'occasion de rencontrer parents, amis; de jaser de tout et de rien; de s'amuser en bonne compagnie et le tout se passe en français.

On peut encore se procurer des billets auprès de Georges Vincent au 469-6015 ou de Guy Ouellette au 465-2091 ou à la régionale d'Edmonton au 469-4401.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 21 au 27 décembre 1991

Samedi

17h00	Le Téléjournal
17h10	L'envers de la médaille
18h00	La soirée du hockey Molson: Hartford à Montréal
20h30	La bande des six
21h30	Samedi P.M.
22h30	Le Téléjournal
22h50	Les nouvelles du sport
23h10	Télé-sélection: Dangereuse sous tous rapports

Dimanche

17h00	La course destination monde
18h00	Le Téléjournal
18h10	Découverte
19h00	Les démons du midi
20h00	Les Beaux Dimanches: Mozart et les enfants prodiges
21h00	Les Beaux Dimanches: Portrait d'un studio d'animation
22h05	Le Téléjournal
22h25	Scully rencontre
23h05	Les nouvelles du sport
23h20	Ciné-club: Les enfants du paradis

Lundi

17h00	Génies en herbes
17h30	Super détectives
18h00	ALBERTA CE SOIR
18h30	Plus
19h00	Les détecteurs de mensonges
19h30	Marilyn
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
20h55	La Météo
21h00	Cégeps en spectacle
22h00	La loi de Los Angeles
23h00	CE SOIR EN REPRISE
23h30	Mont Royal

Mardi

17h00	Génies en herbe
17h30	Super détectives
18h00	ALBERTA CE SOIR
18h30	Plus
19h00	Les détecteurs de mensonges
19h30	Marilyn
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
20h55	La Météo
21h00	Une nuit à l'école
22h00	Noël avec Zamphire
23h00	Paix et partage
00h00	Messe de Minuit
01h00	Cinéma: Gigi

Mercredi

17h00	Génies en herbe
17h30	Super détectives
18h00	ALBERTA CE SOIR
18h07	a communiquer
18h15	Crac
18h30	Le Noël de Madelaine
19h00	Les détecteurs de mensonges
19h30	Marilyn
20h00	Ciné-fête: Bye bye chaperon rouge
22h00	Le Téléjournal
22h20	Studio libre
21h00	Cinéma: Funny Girl

Jeudi

17h00	Génies en herbe
17h30	Super détectives
18h00	Plus
18h30	Les détecteurs de mensonges
19h00	Marilyn
19h30	Cinéma: E.T. l'extraterrestre
22h00	Le Téléjournal
22h20	Le Point
22h50	La Météo
22h55	Les nouvelles du sport
23h00	Studio libre
00h00	Cinéma: Complot de famille

Vendredi

17h00	Super sans plomb
17h30	Super détectives
18h00	ALBERTA CE SOIR: Rencontres
18h30	Plus
19h00	Madeline et le petit barbare
19h30	Les détecteurs de mensonges
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
20h55	La Météo
21h00	Les grands films: Romuald et Juliette
23h00	CE SOIR EN REPRISE
00h00	Cinéma: L'épouvantail

TV5 L'EUROTÉLÉ

★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 21 au 27 décembre 1991

Samedi

17h00	Journal télévisé de A2
17h35	Vision 5
18h00	Thalassa
19h00	Stars 90
20h45	Kaléidoscope
21h45	Le divan
22h10	Journal télévisé Suisse
22h40	Thalassa
23h00	Stars 90
01h25	Radio France internationale

Dimanche

17h00	Journal télévisé de A2
17h35	Vision 5
18h00	Qu'avez-vous fait de vos 20 ans?
19h00	Caractères
20h05	Faut pas rêver
21h00	Musique classique
22h00	Journal télévisé Belge
22h30	Qu'avez-vous fait de vos 20 ans?
23h30	Caractères
00h35	Ramdam
00h55	Radio France internationale

Lundi

17h00	Journal télévisé de A2
17h35	Vision 5
18h00	Un certain regard
19h00	La fée carabine
20h30	La fraicheur de l'aube
22h10	Journal télévisé de FR3
22h40	Un certain regard
23h40	La fée carabine
01h00	Radio France internationale

Mardi

17h00	Journal télévisé de A2
17h35	Vision 5
18h00	Envoyé spécial
19h00	Tous à la une
20h40	Ciel mon mardi!
22h35	Journal télévisé de FR3
23h05	Envoyé spécial
23h55	Radio France internationale

Mercredi

17h00	Journal télévisé de A2
17h35	Vision 5
18h00	Les noces de figaro
21h00	Concertissimo
21h45	Allumer Noël
22h00	Journal télévisé de FR3
22h30	Les noces de figaro
01h20	Radio France internationale

Jeudi

17h00	Journal télévisé de A2
17h35	Vision 5
18h00	Téléobjectif
19h00	Mozart
20h30	L'heure de vérité
21h30	Eldey: l'île de feu
22h00	Journal télévisé de FR3
22h30	Téléobjectif
23h30	Mozart
00h55	Radio France internationale

Vendredi

17h00	Journal télévisé de A2
17h35	Vision 5
18h00	Carole et Aliae
19h00	Le fourbe de Séville
20h50	Jours de guerre
21h40	Les francofolies de Montréal
22h10	Journal télévisé de FR3
22h40	Carole et Aliae
23h40	Le fourbe de Séville
01h00	Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	35
Edmonton	Vidéotron	38
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Le TFE et Gilles Denis invitent les jeunes de 16 à 25 ans à participer à une rencontre-audition pour la pièce «NIKKI» et «MELI-MELO» qui aura lieu durant le mois de janvier. Intéressé(e)? Téléphone à Hélène au 469-0829 (3-1-92)

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-2411). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Bridge tous les mercredis à 14h au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: 489-4417 (J.A.)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Lundi: 18h30 à 21h30 Mercredi: 10h à 15h et 18h à 21h30. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (06-12)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 13h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (20-12)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



Coupon d'abonnement au journal

LE FRANCO

8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS inclues)

Moi, je m'abonne!!
Nom______________
Adresse______________
____
Ville__________Province__________
Code postal__________

Votre chèque ou manda-poste rédigé à l'ordre du Franco. (Enlettres moulées S.V.P.)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre ACFA régionale pour devenir membre.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Garderais enfants de 2 ans et plus, du lundi au vendredi, chez-moi. Je demeure sur la base de Griesbach. Appeler Sonia au 456-7447. (10-01-92)



CARTES D'AFFAIRES

*Environnement

En route pour Rio de Janeiro

par CAROLE THIBEAULT

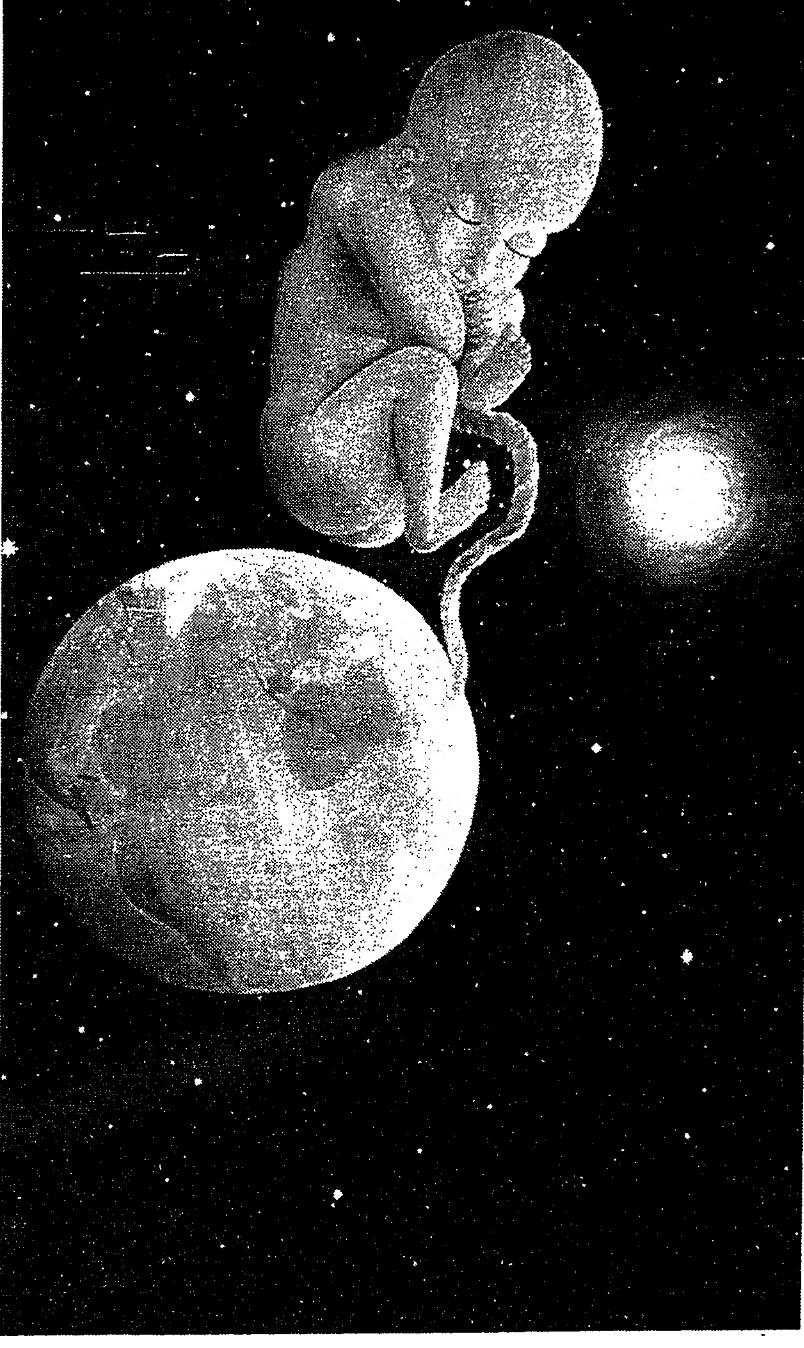
EDMONTON- Mario Houle et Patrice Boyer sont tous deux environnementalistes. Dans Le Franco du 20 septembre dernier, un article relate deux projets qu'ils ont à coeur: la construction d'une auberge de jeunesse écologique dans la ville de Jasper et donner une murale aux représentants de la Conférence des Nation-Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui se déroulera à Rio de Janeiro au Brézil en juin 1992.

Depuis cette première rencontre, messieurs Houle et Boyer ont continuellement gardé contact avec Le Franco. À cette date, leur projet de voyage à Rio de Janeiro, bien que concret, était encore mal défini. Cependant, en cette fin du mois de décembre 1991, tout est organisé et nos deux défenseurs de l'environnement sont prêts à partir pour un voyage de cinq mois.

FEU VERT VERS RIO 92 commencera sa tournée canadienne le 6 janvier à Victoria (Colombie-Britannique) pour se terminer à St-Jean (Terre-Neuve) le 29 février. Les deux hommes s'arrêteront dans 62 universités canadiennes où ils exposeront leur murale et recueilleront derrière elle, le plus de signatures possible venant des étudiants qui les appuient. «L'importance de la situation à laquelle nous faisons face étant très claire, il y a des raisons de croire que les étudiants de niveau universitaire peuvent avoir un impact immédiat face aux changements nécessaires dans la société», disent-ils.

De plus, ils ont lancé le défi à toutes ces universités de produire un document vidéo de 30 minutes ou plus en relation avec leurs implications environnementales sur le campus.

Après avoir traversé le Canada, Mario Houle et Patrice Boyer prendront un mois pour parcourir les États-Unis. Cette partie de la tournée est en cours d'organisation. Plusieurs endroits comme les parcs nationaux, National Geographic, CAPE '92 et New York (le PREPCOM final de la CNUED y aura lieu du 9 mars au 3 avril) seront visités.



Mario Houle et Patrice Boyer remettront la murale de 8 par 12 pied ainsi que les signatures recueillies au maire de Rio de Janeiro

Il restera deux mois, avril et mai, pour traverser les pays de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Claudia Roy de la Colombie rejoindra les deux compères au Mexique et agira en tant que spécialiste des langues en Amérique Latine et s'occupera de reportages vidéos.

Rendus à Rio de Janeiro, ils remettront la murale ainsi que toutes les signatures recueillies au maire de la ville en guise de remerciement pour avoir bien voulu accueillir la CNUED.

Mario Houle et Patrice Boyer partiront dans une fourgonnette Volkswagen qu'ils ont recyclée et décorée à l'image d'un globe terrestre.

FEU VERT VERS RIO '92 est un projet à but non-lucratif. Des chandails et des cartes postales, sur lesquelles on retrouvera une photographie de la murale, seront vendus au cours de la tournée. En plus, le public sera invité à faire un don minimum de la valeur du prix d'un timbre pour apposer leur signature et leurs voeux derrière la murale. Des compagnies concernées par l'environnement ont été approchées pour avoir leur soutien sous forme de parrainage.

On pourrait croire que Greenpeace a contribué fortement au projet de messieurs Houle et Boyer, pourtant l'organisme s'est contenté de donner son appui moral. Prétextant que la CNUED n'implique pas suffisamment les organismes non-gouvernementaux, Greenpeace a décidé de boycotté la conférence.

Selon les deux environnementalistes, «la CNUED sera l'une des plus importantes réunions mondiales en cette fin de siècle.» Différents problèmes qui concernent aujourd'hui tous les citoyens de la terre y seront débattus. Des discussions auront lieu concernant les solutions, les choix et les décisions qui s'imposent pour prévenir une détérioration de la planète. Des solutions telles une Charte des droits de la Terre. «Pour la première fois dans une conférence d'ampleur internationale, la planète sera considérée comme une entité où la nature et l'humanité forment un tout sur la Terre», ajoutent-ils.



CONGÉ

PAS DE PUBLICATION